ENGAGEMENT DE SERVICE
AFNOR CERTIFICATION
INTERNATIONAL

ATOUT BOUT'CHOU 3
Crèche et centre périscolaire certifié Qualité (CERTI'ENFANCE) par AFNOR Certification N°2020/86647.1

Règles de fonctionnement

Présentation

Fondée en 2005 par Anne BOUTEILLER et Claudia JEANDOT, l'enseigne Atout Bout'Chou s'est établie comme une référence dans l'accueil du tout-petit en Nouvelle-Calédonie.

Atout Bout'Chou 3 est un centre d'enfants privé agréé sous le numéro 848-2019/ARR/DPASS, offrant un éventail de services comprenant les sections bébé, crèche, prématernelle et périscolaire, encadrées par une équipe d'une quarantaine de professionnels de la petite enfance. Nous nous engageons à fournir un service

professionnel dans un environnement privilégié, favorisant des conditions exceptionnelles de socialisation pour les enfants.

Le jardin d'enfants Atout Bout' Chou 3 est idéalement situé dans le quartier d'Auteuil, au 79 Route Territoriale 1 à Dumbéa. Notre établissement offre un cadre spacieux et adapté aux tout-petits, avec **1 100 m² d'espace intérieur** et **900 m²**

d'extérieur, comprenant une **piscine intérieure**, **12 salles de vie**, ainsi qu'un **parc d'accrobranche** et un vaste espace de jeu en pleine nature, le **parc Orang Outan**, s'étendant sur **10 ares**. Tout est pensé pour l'éveil, l'épanouissement et le bien-être des enfants dans un environnement ludique et sécurisé.

Il est crucial de prendre connaissance de ce **règlement intérieur** dans son intégralité avant l'inscription de votre enfant, et de vous y **conformer**. En effet, bien que notre approche mette **l'enfant au centre de nos préoccupations** et prenne en compte son **individualité**, la vie et l'organisation au sein de notre jardin d'enfants exigent le respect de règles strictes propres au fonctionnement en collectivité.

Localisation et Infrastructure

Le jardin d'enfants Atout Bout'Chou 3 est idéalement situé dans le quartier d'Auteuil, au 79, Route Territoriale 1 à Dumbéa. Avec une surface intérieure de **1100m²** et un espace

extérieur de **900m²**, nos locaux offrent un environnement spacieux, lumineux et sécurisé, spécialement aménagé pour répondre aux besoins des jeunes enfants.

Nous disposons également d'un parking de 25 places devant le jardin d'enfants pour faciliter l'accès des familles.

Capacité d'Accueil

Nous avons la capacité d'accueillir jusqu'à 226 enfants âgés de **3 mois à 10 ans révolus** pour une journée complète.

Ratios d'Encadrement

Au sein de notre structure, nous respectons des normes strictes en matière de ratios d'encadrement, garantissant ainsi des conditions optimales pour le bien-être et la sécurité des enfants :

- Un adulte diplômé pour 5 enfants non marcheurs.
- Un adulte diplômé pour 9 enfants marcheurs de moins de 3 ans.
- Un adulte pour 15 enfants scolarisés.

Ces ratios nous permettent de travailler dans des conditions idéales et de répondre efficacement aux besoins individuels de chaque enfant.

Notre projet pédagogique

Chez Atout Bout'Chou, nos objectifs d'accueil sont clairement définis dans notre **projet pédagogique**. Ce document constitue une référence essentielle, détaillant l'ensemble de nos objectifs ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Nous vous encourageons vivement à **prendre connaissance** de ce projet pédagogique avant l'inscription de votre enfant et à adhérer pleinement à nos **valeurs éducatives**.

Nos Objectifs

Chez Atout Bout Chou, notre objectif principal est **l'épanouissement de chaque enfant**. Pour atteindre cette ambition, nous nous engageons à poursuivre les sous-objectifs suivants :

1. **Écoute et Bien-être** : Nous accordons une attention particulière au rythme de chaque enfant et veillons à assurer les soins essentiels pour son bien-être.

2. **Développement de l'enfant** : Nous sommes attentifs à toutes les étapes du développement de l'enfant. L'équipe est formée pour observer l'enfant et repérer d'éventuelles particularités, qui considérées de manière précoce peuvent permettre d'éviter l'apparition de troubles.

3. **Relation Privilégiée** : Nous favorisons une relation "**maternelle**" avec les enfants, caractérisée par la douceur, l'affection et la réassurance, pour offrir à chaque enfant un environnement sécurisant.

4. **Ambiance chaleureuse** : Nous créons une ambiance chaleureuse et agréable grâce à des locaux et des équipements adaptés, propices au développement harmonieux de l'enfant.

5. **Autonomie et Construction** : Nous encourageons chaque enfant à devenir autonome et à construire sa propre identité à travers des activités adaptées à son âge et à ses capacités.

6. **Communication et Langage** : Nous stimulons le développement du langage et de la communication chez l'enfant, favorisant ainsi son expression et sa compréhension du monde qui l'entoure.

7. **Socialisation douce** : Nous accompagnons chaque enfant dans ses premiers pas dans la collectivité, en favorisant une socialisation douce et bienveillante, respectueuse de ses besoins et de son rythme.

8. **Relation de Confiance** : Nous établissons une relation de confiance et d'échange entre la famille, l'enfant et la structure d'accueil, afin de favoriser un partenariat harmonieux et enrichissant pour tous.

9. **Découverte et Exploration** : Nous encourageons l'enfant à découvrir le monde qui l'entoure à travers des activités variées et adaptées à ses centres d'intérêt, favorisant ainsi son éveil et sa curiosité.

10. **Attitude positive** : Nous adoptons une attitude positive et encourageante envers chaque enfant, valorisant ses efforts et ses progrès pour renforcer sa confiance en lui-même et son estime de soi.

11. **Environnement sain** : Nous proposons un environnement sain et écologique, favorisant ainsi la santé et le bien-être de chaque enfant, tout en sensibilisant à la préservation de l'environnement.

12. **Repas équilibrés** : Nous offrons des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels de chaque enfant, tout en tenant compte du facteur affectif pendant les repas pour favoriser un moment convivial et agréable.

13. **Piscine couverte et sécurisée :** Nous disposons d'une piscine couverte, sécurisée et chauffée, maintenue entre 30°C et 32°C pour assurer le confort des enfants.

14. **Parcours d'accrobranche et espace Babouin et Orang-outan pour les tout-petits :** Nous disposons de 10 ares accueillant un parcours d'accrobranche spécialement conçu pour les tout-petits, ainsi qu'un grand espace de jeu BABOUIN et ORANG-OUTAN en pleine nature avec des ateliers uniques et surprenants !

Nos moyens

Chez Atout Bout Chou, nous croyons fermement que le **jeu et l'écoute** sont les moteurs essentiels de l'action éducative. Pour atteindre nos objectifs pédagogiques, nous mettons en place une série de moyens afin de garantir le bien-être et le développement harmonieux de chaque enfant :

1. **Écoute et Bien-être**

Chez Atout Bout Chou, nous accordons une importance primordiale à l'écoute du rythme de chaque enfant. Notre engagement est de veiller en permanence à leur **bien-être et à leur confort,** à chaque étape de leur journée, que ce soit lors de l'accueil, des soins, des moments de jeu, de sommeil ou des changements de couches.

Chaque membre de notre équipe met en œuvre son expertise et son sens de l'écoute pour répondre aux besoins individuels de chaque enfant. Nous sommes attentifs à leurs signaux, à leurs émotions et à leurs besoins spécifiques, afin de leur offrir toute l'attention et les soins nécessaires à leur épanouissement.

En étant constamment à l'écoute, nous nous assurons que chaque enfant se sente en sécurité, compris et soutenu dans son développement. Notre objectif est de créer un environnement où ils peuvent s'épanouir pleinement, en toute confiance et dans le respect de leur rythme individuel.

2. **Développement de l'enfant** :

Chez Atout Bout Chou, nous sommes attentifs à toutes les étapes du développement de l'enfant. Notre équipe est formée pour observer chaque enfant et dépister toute particularité qui, considérée de manière précoce, peut permettre d'éviter l'apparition de troubles.

À cette fin, nous organisons hebdomadairement des réunions d'équipe, tant entre responsables qu'au sein de chaque section, ainsi qu'avec l'ensemble du personnel, afin de partager nos observations. Celles-ci font l'objet de **grilles d'observations que nous remplissons à chaque date anniversaire de l'enfant**. Ces grilles nous permettent, si nécessaire, de rencontrer les parents afin de partager nos **préoccupations**.

Ces échanges avec les parents nous permettent de mettre en place des actions ensemble ou d'orienter la famille vers des spécialistes, le tout dans le but d' aider l'enfant à évoluer de manière optimale.

Cette approche proactive et collaborative permet d'accompagner sereinement chaque famille dans les premières années de vie de leur enfant.

3. **Relation Privilégiée**

Chez Atout Bout Chou, nous attachons une importance particulière à établir une relation privilégiée avec chaque enfant. Nous comprenons et répondons au besoin fondamental de **sécurité** de chaque enfant en créant un environnement chaleureux et réconfortant.

Nous veillons à mettre votre enfant à l'aise et en confiance dans tous les espaces de vie de notre structure, que ce soit la salle de sieste, la salle de vie, la cour de récréation ou les sanitaires. Nous accordons une attention particulière à offrir à chaque enfant des repères personnels, tels que son lit, son doudou ou sa peluche, pour lui permettre de se sentir chez lui.

Chez Atout Bout Chou, nous sommes présents pour votre enfant à tout moment. Nous sommes là pour le réconforter, le rassurer et le consoler, tout comme le feraient ses proches à la maison. Ainsi, votre enfant ne se sentira jamais seul ou incompris. Notre objectif est de créer un lien de confiance solide avec chaque enfant, afin qu'il puisse s'épanouir dans un environnement sécurisé et bienveillant, comme à la maison et en famille.

4. Ambiance Chaleureuse

Chez Atout Bout Chou, nous nous efforçons de créer une ambiance chaleureuse et accueillante, où chaque enfant se sent libre de s'exprimer et de jouer à sa guise.

Nous comprenons l'importance de l'espace et de la liberté de mouvement pour le développement harmonieux de l'enfant. C'est pourquoi nous accordons une grande attention à la conception de nos espaces intérieurs, en veillant à ce qu'ils soient spacieux, lumineux et colorés. Cette atmosphère agréable vise à favoriser le bien-être et la créativité des enfants.

Nos espaces extérieurs sont aménagés de manière à offrir aux enfants un véritable terrain d'exploration et d'imagination, adapté à leur âge et à leurs besoins. Les accueillants sont là pour guider les enfants et organiser des activités stimulantes tout en respectant leur rythme et leurs envies.

En créant un environnement propice à l'épanouissement et à l'éveil des enfants, nous souhaitons encourager leur curiosité naturelle et favoriser leur développement global, tant sur le plan physique que social et émotionnel.

5. Autonomie et Construction

Chez Atout Bout Chou, nous encourageons activement le développement de l'autonomie chez chaque enfant, car nous croyons en son potentiel et en sa capacité à se réaliser.

Nous offrons à chaque enfant la liberté de choisir ses activités en fonction de ses préférences et de ses centres d’intérêts. Nous considérons qu'il est essentiel qu'ils puissent exprimer leurs goûts et leurs désirs, et nous les accompagnons dans cette démarche en les guidant vers les jeux et les activités qui correspondent à leurs besoins.

Nos accueillants jouent un rôle crucial dans ce processus en étant à l'écoute des désirs de

chaque enfant et en les orientant vers des activités adaptées à leur âge et à leurs capacités. Nous les encourageons également à apprendre progressivement à faire seuls, en prenant conscience de leurs possibilités et de leurs limites. Cela leur permet de grandir en confiance et en autonomie, tout en développant leur estime de soi.

En favorisant l'autonomie et la prise d'initiative chez les enfants, nous leur offrons les outils nécessaires pour devenir des individus épanouis et responsables, capables de s'épanouir pleinement dans leur environnement.

6. Communication et Langage

Chez Atout Bout Chou, nous accordons une importance primordiale au développement du **langage** et de la **communication** chez les enfants. Voici comment nous favorisons cet aspect crucial de leur développement :

1. ***Langage Approprié*** : Nous utilisons toujours un vocabulaire adapté à l'âge et au niveau de développement de chaque enfant. Nous évitons l'utilisation de mots infantiles et privilégions un langage clair et précis pour que les enfants comprennent les situations qui les entourent.
2. ***Explication des Situations*** : Nous expliquons toujours le pourquoi d'une situation aux enfants, ce qui leur permet de mieux comprendre leur environnement et les événements qui s'y déroulent. Cela favorise leur apprentissage et leur permet de développer leur sens de la compréhension et de la réflexion.
3. ***Enrichissement du Langage*** : Nous encourageons activement les enfants à s'exprimer verbalement et à communiquer leurs désirs et leurs besoins. Nous les aidons à enrichir leur langage en leur fournissant un environnement riche en stimulis linguistiques et en les encourageant à reformuler leurs idées et leurs pensées.
4. ***Langage des Bébés Signes*** : Depuis 2016, nous utilisons le langage des bébés signes pour faciliter la communication des enfants, en particulier chez les plus jeunes. Cela permet aux enfants de communiquer leurs besoins et leurs émotions de manière non verbale, réduisant ainsi les frustrations et favorisant une communication plus efficace.
5. ***Communication Non Violente*** : Notre équipe veille à utiliser une communication non violente, basée sur la bienveillance, le respect et l'expression des besoins de chacun. Nous encourageons les enfants à exprimer leurs sentiments et leurs émotions de manière constructive, tout en leur apprenant à écouter et à respecter les autres.

En favorisant le développement du langage et de la communication chez les enfants, nous leur offrons les outils nécessaires pour interagir avec le monde qui les entoure de manière efficace et épanouissante.

7. Socialisation Douce

Chez Atout Bout Chou, nous considérons la socialisation comme un aspect essentiel du développement de l'enfant. Voici comment nous favorisons une **socialisation douce et**

bienveillante :

1. ***Vivre en groupe*** : Nous encourageons les enfants à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec leurs camarades, tels que les goûters, les repas et la sieste. Cela leur permet de développer un sentiment d'appartenance et de créer des liens affectifs avec leurs pairs.
2. ***Apprentissage des Valeurs Morales*** : À travers des activités et des jeux, nous aidons les enfants à développer des valeurs morales telles que le travail en groupe, le partage et le respect des autres enfants et des adultes. Nous leur apprenons l'importance de la coopération et de l'empathie dans leurs interactions sociales.
3. ***Encadrement bienveillant* :** Bien que nous encouragions la liberté des enfants, cela n'implique pas l'absence de règles et de limites. Notre équipe éducative est présente pour guider les enfants et les aider à comprendre les règles de socialisation. En cas de conflits ou de frustrations, nous intervenons avec douceur et sérénité pour les résoudre et favoriser un climat harmonieux.
4. ***Accueil des Enfants Porteurs de Handicap*** : Nous accueillons également des enfants porteurs de handicap, car nous croyons que la collectivité est bénéfique pour leur intégration sociale. Notre objectif est de favoriser leur inclusion dans le respect de leurs différences, en adaptant nos activités et notre environnement pour répondre à leurs besoins spécifiques.

En favorisant une socialisation douce et bienveillante, nous offrons aux enfants un cadre sécurisant et stimulant où ils peuvent développer leurs compétences sociales et affectives, tout en respectant la diversité et l'individualité de chacun.

8. Relation de Confiance

Chez Atout Bout Chou, nous considérons que la relation de confiance entre la famille, l'enfant et notre équipe éducative est essentielle pour le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant. Voici comment nous favorisons cette relation de confiance :

- ***Communication Ouverte*** : Nous encourageons une communication quotidienne entre la famille, l'enfant et notre équipe. Nous mettons à votre disposition divers outils tels que des photos, un tableau d'affichage, un dossier et un site internet pour vous permettre de vous sentir impliqué dans la vie de votre enfant et pour faciliter les échanges d'informations.

- ***Réunion Parents*** : À chaque rentrée, au mois de mars, nous organisons une **réunion de rentrée** pour présenter l'organisation par section. Chaque responsable est présente pour expliquer le fonctionnement et répondre aux questions des parents. Ce moment d'échange favorise une meilleure compréhension du cadre pédagogique et de la vie au sein de notre structure.

  Une seconde **réunion de préparation à la rentrée suivante**, a lieu en novembre afin d'accompagner les parents dans la transition vers l'année suivante. Elle vise à les rassurer sur le changement de section, à détailler les nouvelles organisations et à préciser les objectifs pédagogiques, notamment dans l'accompagnement progressif vers l'autonomie des enfants.

- ***Échange personnalisé avec les parents*** : Un mois après la rentrée de chaque enfant, nous recevons les familles pour un **bilan d'adaptation**. Cet échange permet de faire un retour sur les premiers moments de l'enfant en collectivité et de recueillir les ressentis des parents quant à son intégration au sein du jardin d'enfants. C'est également l'occasion d'aborder d'éventuelles difficultés rencontrées des deux côtés et d'ajuster notre accompagnement si nécessaire.

  Enfin, lorsqu'un enfant quitte la structure, un **compte rendu d'observation est remis aux parents**. Ce document offre un état des lieux du développement de l'enfant, mettant en lumière son évolution et les compétences acquises durant son passage chez nous et éventuellement les points de vigilance.

- ***Respect du Projet de Vie*** **: Nous accordons une attention particulière à respecter et à assurer la continuité du** projet de vie que les parents ont pour leur enfant. Nous comprenons que chaque famille a des valeurs, des traditions et des attentes spécifiques, et nous nous efforçons de les prendre en compte dans notre approche éducative tout en trouvant un équilibre entre les besoins individuels de chaque enfant et les exigences de fonctionnement de la collectivité.

- ***Questionnaire de Rentrée et de Fin d'année*** : Nous vous invitons à remplir un questionnaire de rentrée (1 mois après la rentrée) et de fin d'année sur votre enfant et votre famille, afin que nous puissions mieux comprendre vos attentes, vos besoins et vos préoccupations. Cela nous permettra d'adapter notre accompagnement et nos activités pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant et de votre famille.

En favorisant une **communication ouverte**, en respectant le projet de vie de chaque famille et en encourageant la participation active des parents, nous construisons une relation de confiance solide et durable. Cette relation est la clé pour assurer le bien-être, l'épanouissement et la réussite de chaque enfant au sein de notre structure.

9. Découverte et Exploration

Grâce à de nombreuses activités ludiques et pédagogiques, nous nourrissons la curiosité naturelle des enfants et leur constante envie d'aller de l'avant.

Nous proposons des activités structurées et variées pour susciter l'envie d'apprendre. Cependant, nous n'imposons rien, une grande liberté de jeu est laissée à l'enfant.

Chez Atout Bout Chou, nous croyons en l'importance de nourrir la curiosité naturelle des enfants et de stimuler leur désir d'explorer et de découvrir le monde qui les entoure. Voici comment nous encourageons cette découverte et cette exploration :

1. ***Activités Ludiques et Pédagogiques*** : Nous proposons une variété d'activités ludiques et pédagogiques qui sont conçues pour stimuler l'intérêt et la curiosité des enfants. Ces activités sont adaptées à leur âge, à leurs intérêts et à leurs besoins de développement, et visent à encourager l'apprentissage par le jeu.

2. ***Variété d'Activités*** : Nous offrons un éventail d'activités structurées et variées, couvrant différents domaines de développement tels que la motricité, la créativité, les sciences, les arts, la musique, etc. Cela permet aux enfants d'explorer diverses disciplines et de développer leurs compétences de manière holistique.

3. ***Liberté de Jeu* :** Nous croyons en la valeur de la liberté de jeu et de l'exploration autonome. Bien que nous proposions des activités structurées, nous ne les imposons pas aux enfants. Au contraire, nous encourageons leur autonomie en leur permettant de choisir les activités qui les intéressent et en leur offrant un espace où ils peuvent explorer, expérimenter et créer à leur propre rythme.

En encourageant la découverte et l'exploration à travers des activités variées et adaptées, nous visons à nourrir la curiosité naturelle des enfants, à stimuler leur imagination et à favoriser leur développement global. Nous croyons que chaque expérience d'apprentissage est une occasion d'explorer le monde et de grandir en tant qu'individu unique.

Chaque fin de période, les enfants ramènent leurs productions personnelles à la maison.

10. Développement Intégral

Chez Atout Bout Chou, nous croyons en un développement intégral de chaque enfant, prenant en compte ses différentes formes d'intelligences et sa personnalité unique. Voici comment nous favorisons ce développement :

1. ***Formation Continue*** : Nous organisons des formations pour l'ensemble de notre équipe d'accueillants. Ces formations visent à les sensibiliser à l'identification des différents types de personnalité chez l'enfant et ainsi à comprendre comment adapter nos activités pour répondre à leurs besoins personnels..

2. ***Diversité des Activités*** : Nous proposons une large gamme d'activités, couvrant différents domaines de développement tels que la créativité, la logique, la motricité, les sciences, les arts, etc. Cette diversité permet à chaque enfant d'explorer ses centres d'intérêt et de développer ses compétences dans des domaines qui lui sont propres.

3. ***Encouragement de l'Exploration*** : Nous encourageons les enfants à explorer et à expérimenter librement, en leur offrant un environnement stimulant et sécurisé. Cela leur permet de développer leur curiosité naturelle, de construire leurs propres idées et de faire des découvertes significatives.

En favorisant un développement intégral qui prend en compte la diversité des intelligences et des personnalités des enfants, nous visons à les aider à réaliser leur plein potentiel et à devenir des apprenants autonomes et épanouis.

11. Attitude Positive

Chez Atout Bout Chou, nous accordons une grande importance à l'attitude positive dans notre approche éducative. Voici comment nous cultivons cette attitude :

1. ***Encouragement et Soutien*** : Nous sommes attentifs aux besoins d'encouragement et de soutien de chaque enfant. Nous les aidons à surmonter les défis et à célébrer leurs réussites, quelles que soient leurs capacités ou leurs difficultés.
2. ***Confiance en chaque enfant*** : Nous croyons fermement en chaque enfant et en son potentiel unique. Nous leur transmettons cette confiance en les encourageant à croire en eux-mêmes et à persévérer dans leurs efforts.
3. ***Langage Positif*** : Nous utilisons un langage positif et encourageant dans nos interactions avec les enfants. Nous valorisons leurs efforts et leurs progrès, et nous les aidons à développer une estime de soi positive.

En adoptant une attitude positive, nous créons un environnement bienveillant et motivant où chaque enfant se sent soutenu, valorisé et capable de réussir.

12. Environnement Sain

- JEUX ET JOUETS : Nous proposons une grande variété de jouets en bois et adoptons une approche écologique au sein du jardin d'enfants. Nous pratiquons le tri sélectif, utilisons un composteur et privilégions les matériaux et peintures sans solvant.

- eWATER : Pour l'entretien, nous utilisons un dégraissant et un désinfectant 100% bio fournis par un électrolyseur de type ROX10 (ewater systems® - www.ewatersystems.nc).. Ce système, à base d'eau, de sel et d'électricité, produit de l'hydroxyde de sodium et remplace efficacement tous les produits d'entretien traditionnels, tout en étant totalement inoffensif pour les enfants.

- LOI ABEILLE : Conformément à la Loi Abeille adoptée début 2015 en Métropole concernant l'exposition aux ondes électromagnétiques, **l'utilisation de téléphone portable est interdite à l'intérieur de la structure**, tant pour les parents que pour les salariés. Toutes les technologies de communication au sein du jardin d'enfants sont filaires.

- GESTES ÉCONOMIQUES : Nous avons mis en place un Ecochallenge au sein de l'équipe pour sensibiliser à la consommation responsable d'énergie et de fournitures au sein du jardin d'enfants, incluant l'eau, l'électricité et les consommables.

- APPAREILS À FAIBLE CONSOMMATION : Tous nos appareils, tels que les lave-linge et sèche-linge, sont de classe AAA, garantissant une consommation énergétique réduite.

- TRAITEMENT DES EAUX DE PISCINE : Notre piscine est traitée au Brome, un élément chimique largement présent dans la nature et principalement dans l'eau de mer. Le brome présente l'avantage d'être inodore et doux pour la peau, les muqueuses et les yeux.

- SACS RÉUTILISABLES : Nous utilisons des sacs réutilisables pour le retour des affaires souillées des enfants, remplaçant ainsi les poches plastiques.

- COUCHES BIODÉGRADABLES : Les couches fournies par la structure sont biodégradables à 50%, certifiées FSC (label écologique de gestion des déchets). Elles sont blanchies à l'oxygène sans chlore, testées dermatologiquement, respirantes (à base d'amidon) et sans plastique, minimisant ainsi les risques d'érythèmes fessiers. Elles ne contiennent ni latex ni parfum.

- PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : Notre jardin d'enfants est alimenté par une installation photovoltaïque, participant ainsi à la réduction de notre empreinte écologique en diminuant les émissions de CO2 et leur impact négatif sur le réchauffement climatique.

13. Repas Équilibrés

Pendant les premières années de vie de l'enfant, l'alimentation occupe une place centrale. Autour des repas se tissent des moments de tendresse et d'échange. Nos repas sont préparés par un traiteur et sont élaborés en tenant compte des besoins nutritionnels spécifiques des enfants, adaptés à leur âge. Nous proposons des menus équilibrés, élaborés en collaboration avec un diététicien, garantissant ainsi un équilibre nutritionnel optimal.

Le moment des repas joue un rôle crucial dans le plaisir de manger et la découverte de nouvelles saveurs pour l'enfant. Cela lui permet de développer de bonnes habitudes alimentaires qu'il conservera toute sa vie.

L'environnement lors des repas revêt également une grande importance. Les enfants prennent leur déjeuner en compagnie de leurs camarades, dans leur salle de vie en présence de leurs accueillants. Cela crée un espace sécurisé et calme, avec des effectifs réduits. Nous ne forçons jamais les enfants à manger et nous n'avons pas recours au chantage. Ils sont encouragés à goûter à tout, sans être privés de dessert, dans un climat de douceur et de bienveillance.

14. Piscine couverte et sécurisée et Piscinette d'Oro

Au sein d'Atout Bout Chou, nous disposons d'une **piscine couverte**, sécurisée et chauffée, maintenue entre 29°C et 31°C pour assurer le confort des enfants.

Notre piscine mesure 50m2 et a une profondeur de 1m40. Elle est équipée d'une plage et d'un banc immergés pour permettre aux enfants de s'asseoir confortablement dans l'eau, ainsi qu'une barre en inox immergée pour s'y tenir.

Nous utilisons un traitement au Brome pour notre piscine. Ce produit chimique, largement présent dans la nature et notamment dans l'eau de mer, est inodore et doux pour la peau, les muqueuses et les yeux, assurant ainsi la sécurité et le bien-être des enfants.

Des séances de différents niveaux sont animées par un maître-nageur diplômé d'État, titulaire du BEESAN. Les réservations se font via notre site internet e-ticket.

Notre bassin est entièrement couvert, sécurisé et protégé, ce qui signifie qu'il est accessible par tous les temps, en toute saison et à tout moment de la journée et de la nuit. Ainsi, pas besoin de crème solaire, de lycra ou de chapeau. Toutefois, le port du bonnet de bain et d'un maillot ou couche de piscine est obligatoire !

Les ateliers proposés sont adaptés à l'âge et au niveau de chaque enfant. Nous ne forçons jamais un enfant à entrer dans l'eau. Au contraire, nous lui offrons un environnement où il peut gagner en confiance et en autonomie, tout en apprenant à se "sauvegarder" en cas de chute en milieu aquatique.

Nous proposons des cours optionnels payants de natation dès l'âge de 3 mois.

Par ailleurs, dans le cadre de notre engagement à favoriser l'éveil aquatique, nous offrons également des **séances gratuites en piscine** comme suit :

- **SECTION BÉBÉ > Groupe Têtard 1 -** 1 séance par période
- **SECTION CRÈCHE > Groupe Têtard 2 -** 1 séance par période
- **SECTION PRÉMATERNELLE > Groupe Crapaud -** 1 fois par semaine durant toute la période 1 et 5
- **SECTION PÉRISCOLAIRE > Groupe Grenouille -** Tous les mercredis pédagogiques

Nous disposons aussi d'une "**piscinette d'Oro**", pataugeoire de 10 cm de profondeur, qui permet de découvrir l'eau tout en douceur et de jouer à volonté.

14. Parcours d'accrobranche pour les tout-petits et Parc Orang Outan

Parc d'Accrobranche :

Chez Atout Bout Chou, nous proposons des séances d'accrobranche spécialement conçues pour les tout-petits dans notre propre parcours privé : le TITI PARC.

Accessible à partir de 3 ans et d'une taille minimum de 85 cm, **notre parcours "Titi Parc"** est ouvert tous les week-ends, pendant les vacances scolaires, tous les mercredis après-midi, les jours pédagogiques et les jours fériés.

Des animateurs certifiés accompagnent les enfants sur ce parcours équipé de 11 ateliers ludiques ainsi que d'une tyrolienne. Pour garantir la sécurité des enfants, une ligne de vie continue est mise en place.

Équipés d'un baudrier et d'un casque, les enfants peuvent s'aventurer dans les arbres, grimper au filet et faire preuve de témérité, tout en étant sécurisés et en évoluant à leur rythme. Ils ont également la possibilité de descendre du parcours dès qu'ils le souhaitent, sans être obligés de le terminer.

Dans l'espace "Orang Outan", les enfants peuvent également dès qu'ils marchent profiter d'un toboggan 2 places de 5m de long, d'un mur d'escalade, d'une maisonnette dans les arbres, d'une cordée et de petits pas de bois et d'un grand espace d'évolution.

🐒Parc Babouin et Orang Outan :

Le parc ORANG OUTAN a été conçu pour redonner le sourire aux enfants et renforcer l'espoir au sein de notre communauté après les événements marquants de mai 2024. Il symbolise notre volonté de renouveau et d'émerveillement, tout en récup !

Une 20aine d'ateliers sont proposés. Chacun, conçu dans une démarche éco-responsable, invite à la créativité, au jeu et au partage. 🤹🦕🚀

Les objectifs principaux de cet espace sont :

- **Offrir un environnement ludique et sécurisé en pleine nature :** Un espace de jeu agrandi et pensé pour favoriser le développement des enfants et leur permettre de s'épanouir.
- **Promouvoir notre résilience et notre positivité :** Ce projet est le reflet de notre dynamisme et de notre capacité à surmonter les défis, tout en conservant une approche optimiste.
- **Rassembler notre équipe autour d'un projet porteur de sens :** Le parc est accessible à toutes les sections et contribue à renforcer la cohésion de l'équipe, tout en étant un lieu ouvert à tous pour des moments de partage et de découverte.
- **Créer un lieu de rencontre et d'échange entre les familles :** Cet espace, ouvert en fin de journée, permet aux parents de passer un moment privilégié avec leurs enfants avant de rentrer à la maison ou de faire leurs courses, au lieu de se rendre « au parc ».

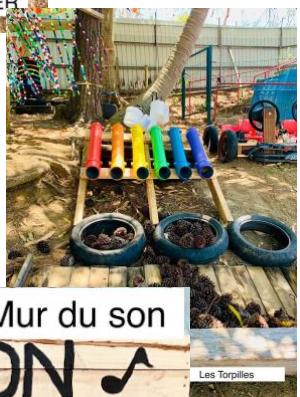

Le parc est accessible de **1**

🕛**Ouvert à nos internes de 16h à 17h15** pour les enfants :

> des sections **Bébé, Crèche et Prématernelle** les lundis, mardis, jeudis et vendredis (hors vacances scolaires),

> de la section **Périscolaire** les mercredis (hors et pendant les vacances scolaires).

- **Accompagnement obligatoire** : Les enfants doivent toujours être accompagnés d'un adulte.
- **Frères et sœurs** : Les grands frères et sœurs de moins de 10 ans sont également les bienvenus, sous la supervision d'un parent. Ils ne doivent pas être laissés sans surveillance.
- **Sécurité des ateliers** : Les ateliers sont strictement réservés aux enfants et adaptés aux normes de poids et de taille pour garantir leur sécurité. Les adultes ne sont pas autorisés à utiliser les équipements (balançoires, voiturettes, pneus, etc.).
- **Utilisation du téléphone** : Les téléphones sont permis uniquement pour prendre des photos ou vidéos de vos enfants. Toutefois, les appels sont interdits afin de permettre un moment de qualité avec votre enfant.

🌿 Nous proposons des cours optionnels payants d'accrobranche pour les enfants de plus de 3 ans.

En parallèle, nous offrons **gracieusement** des séances à nos internes afin de développer leur motricité, leur équilibre et leur confiance en eux :

- **SECTION PRÉMATERNELLE : Séances MARMOUSET hebdomadaires** durant la **4e période (mois de septembre et octobre)**
- **SECTION PÉRISCOLAIRE :** Séances durant les stages sportifs

ENGAGEMENT DE SERVICE
AFNOR CERTIFICATION
INTERNATIONAL

ATOUT BOUT'CHOU 3
Crèche et centre périscolaire certifié Qualité (CERTI'ENFANCE) par AFNOR Certification
N°2020/86647.1

Notre politique qualité

Atout Bout Chou 3 est bien plus qu'une crèche et un centre périscolaire. Nous sommes fiers de détenir le label de qualité **Certi'enfance International**, qui va au-delà du simple respect de la réglementation locale. Cette certification garantit un niveau de **service supérieur** et témoigne de notre engagement envers le **professionnalisme** et le **bien-être des enfants et de leurs familles.**

Cette certification est un gage de notre **savoir-faire** et de **notre engagement envers nos valeurs**. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et durable de la qualité de nos prestations au jardin d'enfants, conformément au référentiel de **Certi'Enfance**.

Les avantages pour notre établissement et nos clients sont nombreux :

- Fidélisation des parents et amélioration du niveau de satisfaction des familles.
- Valorisation de notre savoir-faire, ce qui nous différencie des autres structures agréées >>> c'est l'enrobé de chocolat autour de l'esquimau et les amandes en PLUS !
- Renforcement de notre image et de notre sérieux.
- Stimule l'amélioration continue, la formation et l'évolution.

Pour notre équipe, cette certification représente :

- Une mobilisation autour d'objectifs concrets.
- Une garantie de qualité de service homogène.
- Une reconnaissance professionnelle pour tous les membres de l'équipe.

Ce **label qualité**, **validé le 19/05/2020** en plein COVID par un organisme de contrôle externe et indépendant (AFNOR), est valable pour une période de 3 ans. Il est renouvelé par un audit tous les 3 ans, avec un audit de contrôle annuel réalisé à la fois par un auditeur interne (Karine COGULET) et externe à l'entreprise. Ce processus assure que nos **engagements** sont respectés et que notre qualité de service demeure excellente.

Quels sont les 7 engagements de CERTI'ENFANCE ?
Que contiennent-ils ?

Engagement 1

Admission de l'enfant :

- *Les démarches d'inscription*
- *Les horaires de visite – Qui fait les visites ?*
- *Le travail en lien avec les institutions*

Engagement 2

Accueil - Sécurité – Entretien des locaux

- *ACCUEIL : Les règles de fonctionnement – L'organisation des espaces – Le rôle de chacun dans la structure*
- *SÉCURITÉ : Les protocoles en cas d'accident et incident chez l'enfant - en cas d'incendie*
- *ENTRETIEN DES LOCAUX : Les protocoles d'hygiène*

Engagement 3

L'enfant :

- *L'adaptation d'un enfant*
- *L'élaboration des menus*
- *Les repas et les menus*
- *Le projet d'établissement – Le projet pédagogique*

Engagement 4

Communication avec les parents :

- *Le contenu de la visite des locaux*
- *Les invitations des parents au sein de la structure*
- *FORMATIONS : plan de formation*

Engagement 5

Partenariats extérieurs :

Les partenariats avec des établissements extérieurs : échange avec des maison de retraite, instituts spécialisés, handicap, stagiaires, associations…

Engagement 6

Organisation interne :

- *Les objectifs de l'établissement pour l'année en cours*
- *La politique d'économie (Ecochallenge) et de développement durable*
- *L'accueil des nouveaux employés - des stagiaires*
- *Les réunions au sein des équipes*
- *Les Entretiens Annuels d'Echange (E.A.E.) au sein du jardin*

Engagement 7

Enquêtes de satisfaction :

- *Les parents font part de leur mécontentement dans une enquête de satisfaction annuelle*
- *Le traitement des réclamations*

CALENDRIER ET HORAIRES

HORAIRES

- **Pour les enfants à <u>plein temps</u>** : du lundi au vendredi de **6h30 à 17h30**
- **Pour les enfants à <u>mi-temps matin</u>** : du lundi au vendredi de **6h30 à 12h00**
- **Pour les enfants à <u>mi-temps après-midi</u>** : du lundi au vendredi de **12h00 à 17h30**

Nous vous demandons de respecter IMPERATIVEMENT ces horaires.
Les dépassements horaires de sortie seront facturés en supplément, soit 2.000F/ heure entamée.

La structure ferme à **16h les jours exceptionnels comme** :

- La Soirée pyjama
- Le spectacle de fin d'année

L'activité piscine est ouverte de **13h à 17h30** du **lundi au vendredi** et **le samedi** de **8h à 11h**
Le titi parc (accrobranche) est ouvert tous les mercredis après-midi, les week-end et les vacances scolaires.

CALENDRIER

Le calendrier de l'année est disponible sur notre site internet ou à l'accueil.

Le jardin d'enfants est fermé cas d'alerte cyclonique **orange et rouge (n°1 et n°2)**

TARIFICATION et MODE DE RÈGLEMENT

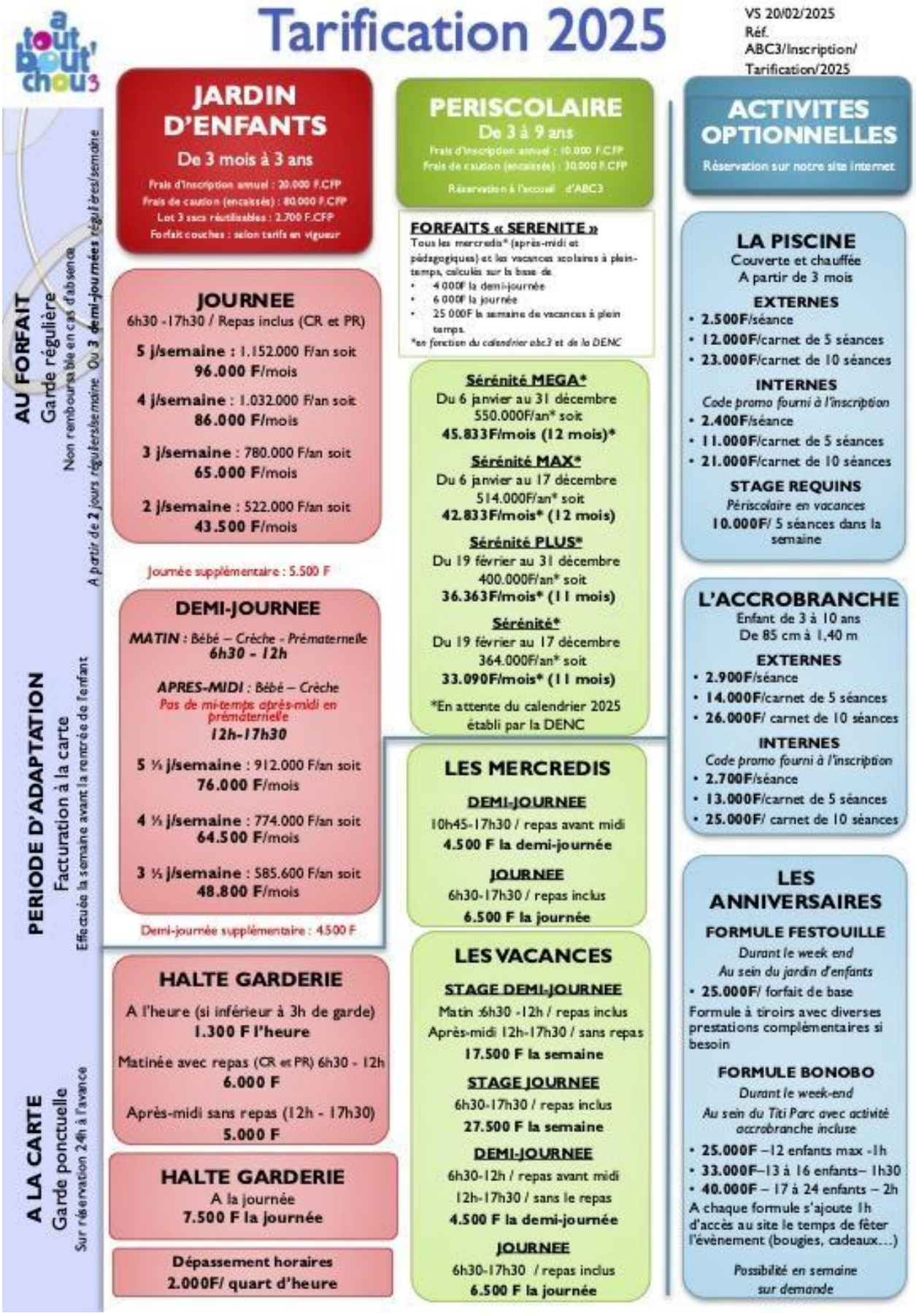

LE FORFAIT DE GARDE

Quel que soit le type d'accueil choisi, vous avez plusieurs options de paiement :

- Paiement **en totalité** en début d'année.
- Paiement **mensuel** au comptant, par virement, Carte Bleue ou paiement en ligne sur notre site internetwww.abc3.atoutboutchou.nc via la plateforme epay, ou par prélèvement automatique le 5 de chaque mois. En cas de prélèvement automatique, veuillez remplir l'autorisation de prélèvement fournie et y joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

Les forfaits sont calculés sur une base annuelle, puis mensualisés. Cela signifie que les jours de fermeture du jardin d'enfants (1 semaine en août et 2 semaines en décembre) ne sont pas déduits : **Les mois d'août et décembre sont dus en totalité.**

Il est essentiel que chaque parent contribue financièrement à la pérennité du jardin d'enfants et au maintien de la qualité du service. Tout retard répété dans le règlement des frais de garde peut entraîner l'exclusion de l'enfant sans préavis.

* Pour les enfants « au forfait » :

Les tarifs indiqués sont valables pour des rythmes d'accueil réguliers à partir de :

- 2 journées par semaine pour la garde en journée
- 3 demi-journées par semaine pour la garde en demi-journée

Chaque mensualité doit être réglée d'avance avant le 5 du mois en cours. Une facture-contrat unique sera établie en début d'année, comprenant l'échéancier des prélèvements. Nous vous conseillons de la conserver précieusement, car les frais de garde d'enfants dans un établissement agréé sont déductibles de vos impôts.

En cas d'absence de votre enfant, aucune déduction ou report ne sera appliqué.

Les forfaits sont calculés sur une base annuelle, puis mensualisés. Par conséquent, les jours de fermeture du jardin d'enfants ne sont pas déduits : Les mois de janvier, août et décembre sont dus en totalité.

* Pour les enfants « à la carte » :

Vous recevrez une facture en fin de mois à régler avant le 5 du mois suivant.

FORFAIT COUCHES (suspendu jusqu'à fin 2025)

Les couches sont fournies obligatoirement par le Jardin d'Enfants et facturées selon la grille tarifaire en vigueur, correspondant au rythme de votre enfant.

Nous n'acceptons pas les couches lavables pour des raisons d'hygiène et d'organisation.

Les couches Tidoo sont des produits haut de gamme, respectueux de l'enfant et de l'environnement, offrant les avantages suivants :

- Biodégradables à 50%
- Élu écoproduit de l'année 2015-2016
- Certifié FSC (label écologique de gestion des déchets)
- Blanchies à l'oxygène sans chlore (déclaré substance cancérigène par l'OMS)
- Testées dermatologiquement
- Respirantes = à base d'amidon 100% biodégradables
- Zéro plastique = minimisant les problèmes d'érythèmes fessiers
- Sans latex
- Sans parfum

Tarification COUCHES

Facteur de zoom. Cliquez pour ouvrir la boîte de dialogue Zoom.

BEBE - CRECHE

JOURNEE

5 j/semaine : 6 800 F/mois *(100 couches)*
4 j/semaine : 5 440 F/mois *(80 couches)*
3 j/semaine : 4 080 F/mois *(60 couches)*
2 j/semaine : 2 800 F/mois *(40 couches)*

DEMI-JOURNEE

Matin ou après-midi

5 1/2j/semaine : 4 080 F/mois *(60 couches)*
4 1/2j/semaine : 3 300 F/mois *(48 couches)*
3 1/2j/semaine : 2 450 F/mois *(36 couches)*

SUPPLEMENTS

Journée : 410F

Demi-journées (am ou pm) : 280F

PREMATERNELLE

Encore en couche toute la journée

JOURNEE

5 j/semaine : 5 450 F/mois *(80 couches)*
4 j/semaine : 4 400 F/mois *(64 couches)*
3 j/semaine : 3 300 F/mois *(48 couches)*
2 j/semaine : 2 200 F/mois *(32 couches)*

DEMI-JOURNEE

Matin ou après-midi

5 1/2j/semaine : 2 800 F/mois *(40 couches)*
4 1/2j/semaine : 2 200 F/mois *(32 couches)*
3 1/2j/semaine : 1 700 F/mois *(24 couches)*

SUPPLEMENTS

Journée : 280F

Demi-journées (am ou pm) : 150F

PREMATERNELLE

Propre la journée et couche à la sieste

JOURNEE

5 j/semaine : 1 360 F/mois *(20 couches)*
4 j/semaine : 1 100 F/mois *(16 couches)*
3 j/semaine : 820 F/mois *(12 couches)*
2 j/semaine : 550 F/mois *(8 couches)*

SUPPLEMENTS

Journée : 70F

Demi-journées (pm) : 70F

Couches TIDOO

Produit haut de gamme, respectueuse de votre enfant et de l'environnement.

- Biodégradable à 50%
- Elu meilleure écoproduit de l'année 2015-2016
- Certifié FSC (label écologique de gestion des déchets)
- Blanchies à l'oxygène sans chlore (déclaré substance cancérigène par l'OMS)
- Testées dermatologiquement
- Respirantes = à base d'amidon 100% biodégradables
- Zéro plastique = minimise les problèmes d'érythèmes fessiers
- 0% de latex
- 0% de parfum

SACS RÉUTILISABLES

Lors de la rentrée de votre enfant, un lot de 3 sacs réutilisables pour le linge souillé vous sera proposé au tarif de 2.700F/lot. Ces sacs ont été spécialement conçus par le jardin d'enfants et répondent à des normes de sécurité strictes : ils sont étanches, lavables à la main, de taille adéquate, avec étiquette nominative et fermeture adaptée.

Il sera de votre responsabilité de ramener chaque jour les sacs vidés du linge de la veille. En cas de nécessité, si votre enfant n'a plus de sac dans son casier, nous lui en procurerons un neuf qui vous sera facturé 1.000F.

Veuillez noter que les sacs des frères et sœurs ainsi que les sacs personnels ne sont pas acceptés pour des raisons d'organisation et de sécurité.

En cas de défectuosité constatée sur un sac, celui-ci sera échangé dans un délai de 3 mois après la date d'achat.

RETARDS DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, une majoration de 5% sera appliquée sur le montant de la mensualité à partir du 8 du mois en cours. Cette majoration sera ajoutée au montant total dû.

Nous tenons à rappeler que le non-règlement répétitif des frais de garde dans les délais impartis peut entraîner l'exclusion de l'enfant de la structure, sans préavis, et la caution pourra être ponctuée.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre diligence dans le règlement des frais de garde de votre enfant.

>> DÉPASSEMENTS HORAIRES

Nous vous demandons de respecter les horaires du contrat.
Les retards doivent rester exceptionnels.
Les dépassements horaires de sortie seront facturés en supplément, soit 2000F/quart d'heure entamé.

DÉPASSEMENTS HORAIRES

Nous vous remercions de respecter scrupuleusement les horaires convenus dans votre contrat.

Les retards doivent rester exceptionnels afin de maintenir le bon fonctionnement de notre structure.

Tout dépassement horaire de sortie sera facturé en supplément, soit 2000F par quart d'heure entamé.

Nous vous prions de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour récupérer votre enfant à l'heure convenue.

ABSENCES ET DÉPART

Départ définitif avant la fin du contrat d'inscription

Nous vous rappelons que le contrat signé à l'inscription de votre enfant constitue un engagement envers notre structure. En cas de résiliation du contrat, veuillez en informer la Direction par courrier ou par e-mail au moins 2 mois à l'avance. Pendant cette période de préavis, le forfait reste dû dans son intégralité, que votre enfant soit présent ou non.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Modification du rythme d'accueil

Toute demande de modification du rythme d'accueil doit être communiquée à la Direction par mail. La mise en œuvre de cette modification est soumise à la disponibilité des places et sera effective uniquement après validation par un **avenant** signé par les deux parties.

- Toute modification entraîne un nouveau calcul du forfait mensuel.
- Le premier avenant reste sans frais, tandis que tout avenant supplémentaire sera facturé 2 000 F.
- Toute modification du contrat doit correspondre à un minimum de 2 jours d'accueil par semaine.
- L'avenant prend effet au premier jour du mois.

La **Halte-garderie** (garde ponctuelle) **ne peut pas être considérée comme un forfait** et ne peut donc pas faire l'objet d'un avenant, car elle ne remplace pas un forfait existant.

Absences

Nous tenons à vous informer que le **forfait mensuel reste inchangé en cas d'absence ponctuelle ou prolongée de votre enfant, que ce soit pour maladie ou vacances.**

Dans le cas où vous souhaiteriez annuler la place de votre enfant pour une période prolongée, veuillez noter que le forfait mensuel restera dû afin de maintenir sa place dans notre structure. Si cette absence devait se prolonger, nous pourrions alors considérer cette situation comme un départ définitif, nous permettant ainsi d'inscrire un nouvel enfant en attente. Dans ce cas, la caution sera conservée.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question ou clarification supplémentaire.

INSCRIPTION ET ADMISSION

Conditions d'admission

> Au niveau de l'âge

La structure accueille les enfants à partir de 3 mois. Les bébés peuvent encore être nourris au lait maternel, **mais doivent impérativement être sevrés au biberon ou à la tasse, selon leur âge AVANT leur période d'adaptation**. Ils doivent être capables de prendre leurs repas et de s'hydrater en l'absence de la mère. La section périscolaire accueille quant à elle les enfants scolarisés âgés de 3 à 10 ans révolus.

> Au niveau de la santé

Tous les enfants sont tenus de respecter le calendrier vaccinal. Il est crucial que chaque parent veille à ce que son enfant soit à jour dans ses vaccinations afin de protéger à la fois leur enfant et la collectivité, en particulier les nourrissons qui ne sont pas encore totalement immunisés. Les vaccinations doivent être initiées avant l'entrée de l'enfant au jardin d'enfants. Par conséquent, les enfants doivent être à jour de leurs vaccinations conformément au calendrier vaccinal en vigueur en Nouvelle-Calédonie.

Inscription

Pour inscrire votre enfant, nous contacter par téléphone ou par mail pour prendre RDV afin d'effectuer une visite, au terme de laquelle un dossier d'inscription complet vous sera alors remis

Mail : abc3@lagoon.nc

Téléphone : 46 27 27

Concernant les personnes hors territoire, les documents d'inscription pourront leur être envoyés par mail, cependant une visite complète sera proposée avant la rentrée de l'enfant.

Les documents à prévoir

Vous pouvez d'ores et déjà rassembler les documents nécessaire à une inscription :

1. **CERTIFICAT MÉDICAL** d'aptitude à la vie en collectivité datant de moins de 3 mois, précisant que les vaccinations sont à jour.
2. Copie du **LIVRET de FAMILLE** (parents et enfants)
3. Attestation de **RESPONSABILITÉ CIVILE** (généralement incluse dans votre assurance habitation)
4. **DOCUMENT JURIDIQUE** spécifiant la ou les personnes ayant la GARDE de l'enfant en cas de situation particulière (séparation des parents, placement, tutelle…)

Les montants à verser pour l'inscription

1. Les **FRAIS D'INSCRIPTION et de gestion administrative :**
    a. Pour les bébé, crèche , prématernelle d'un montant de **20.000 F**,
    b. Pour les périscolaires d'un montant de **10.000F**

Ces frais sont valables pour toute nouvelle inscription chez Atout Bout Chou. Veuillez noter que ces frais ne sont pas remboursables en cas de dédit.

2. La **CAUTION** :
    a. Pour les bébé, crèche , prématernelle d'un montant de **80.000F**
    b. Pour les périscolaires **30.000F pour les périscolaires en forfait Sérénité**.

La caution est encaissée et valide la place de votre enfant. Elle est demandée uniquement pour les inscriptions au forfait. Elle constitue une garantie en cas de non-paiement.

Cette caution vous sera restituée lors du départ définitif de l'enfant, dans un délai d'un mois après son dernier jour, sauf dans les cas suivants :

- Non-respect du préavis de 2 mois en cas de départ définitif.
- Non-paiement des factures.

Si vous changez d'avis avant la rentrée de votre enfant, cette caution est remboursable jusqu'à 1 mois avant la date prévue de rentrée de l'enfant dans la structure.

Augmentation

Les tarifs affichés sont valables pour l'année en cours. Toutefois, une réactualisation des tarifs peut être envisagée pour l'année suivante.

Renouvellement d'inscription d'une année sur l'autre

La place de votre enfant au sein de la structure d'accueil **est automatiquement renouvelée d'une année sur l'autre**.

RÉSERVATION HALTE-GARDERIE et JOURNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Toute journée non incluse dans un forfait nécessite une réservation par e-mail, au minimum 48 heures à l'avance.

INFORMATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARENTS

Notre site internet et page Facebook

Consultez régulièrement notre **site web** et notre **page Facebook**, des ressources essentielles pour faciliter la communication entre le jardin d'enfants et les familles. Vous y découvrirez les dernières actualités ainsi que les **menus des repas** quotidiens des enfants.

Votre implication dans la vie du jardin d'enfants est d'une grande importance pour nous, et nous attachons une grande valeur à votre participation active. Nous vous rappelons que le jardin d'enfants vous est toujours accessible, et nous vous encourageons à poser toutes les questions qui vous préoccupent.

Nous vous invitons à informer la Direction et les membres de l'équipe en charge de votre enfant de tout **changement significatif dans votre vie familiale** (comme un déménagement, un grand changement dans l'organisation familiale (travail de nuit etc…), l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur, le départ d'un parent, un décès, une séparation, ou une adoption). N'hésitez jamais à faire part de vos remarques, qui sont précieuses pour assurer le bien-être de tous les enfants accueillis.

En cas de **séparation des parents**, il est primordial qu'ils organisent préalablement leurs échanges sans impliquer le jardin d'enfants ni son personnel (documents, affaires, etc.). Par exemple, il est inacceptable qu'un parent dépose l'enfant à 16h en prévoyant que l'autre le récupère à 17h pour éviter tout contact entre les parents qui ne s'entendent pas.

De plus, notre personnel ne fait pas office de relais d'informations entre les parents qui ne souhaitent pas communiquer entre eux. Les informations administratives de la structure seront systématiquement transmises aux deux parents, même si la demande émane d'un seul côté (par exemple, une demande d'attestation de présence ou de paiement de frais de garde). En cas de besoin de contact pour des questions de santé mineure, nous appelons le premier parent disponible au téléphone.

Les lieux d'informations :

- Panneau à l'entrée : affichage des menus, calendrier, tarifications, organigramme
- Dans le hall d'accueil : Les informations générales (invitation, journées à thèmes, jours de fermeture, etc…), organigramme, certification, affichages bébésignes, questionnaires de satisfaction, boîte à idées
- Panneau dans la coursive : les RDV associatifs, festifs,culturels, intervenants petites enfance tout public.
- Panneau devant les salles de vie : menus, rythme de sommeil, référence contenu d'une assiette témoin
- Salle de réunion : Règles de fonctionnement , les résultats traités des questionnaires de satisfaction clients, le référentiel du Label Certi'enfance

Nous vous encourageons à le consulter régulièrement.

Des **e-mails d'informations** vous sont régulièrement envoyés pour vous tenir informés de la vie au sein du jardin d'enfants. Nous vous encourageons à les lire attentivement.

Les **photos numériques** de votre enfant vous seront également envoyées régulièrement via une plateforme sécurisée sur internet (Dropbox), où seules les personnes disposant du lien peuvent y accéder.

Les **menus** sont publiés sur notre site web une semaine à l'avance pour que vous puissiez les consulter.

Tous ces **outils** ont été mis en place pour vous permettre de vivre au mieux les moments importants de la vie de votre enfant au sein du jardin d'enfants.

CONTRÔLE DES ARRIVEES ET DEPARTS

> Accès sécurisé par un Digicode
L'accès à notre établissement est sécurisé par un digicode. Seules les personnes dûment enregistrées sur la fiche de renseignements de l'enfant seront autorisées à le récupérer. Si une personne non inscrite devait exceptionnellement venir le chercher, veuillez nous fournir à l'avance son nom et prénom. L'enfant ne sera remis qu'après présentation de sa carte d'identité.

> Ecran tactile d'accueil pour le pointage des enfants
À l'entrée, un écran tactile est disponible pour enregistrer l'arrivée et le départ de votre enfant. Ce pointage est obligatoire et nous permet de contrôler toutes les entrées et sorties, de gérer les absences, les quotas horaires, l'accueil en halte-garderie, la commande des repas, et de compter les enfants en cas d'incendie.

>Caméras de surveillance dans l'entrée et le hall d'accueil
Des caméras de vidéosurveillance sont installées dans les zones d'entrée et de sortie de la structure pour renforcer la sécurité.

> État de santé des personnes récupérant l'enfant
Nous exigeons que toute personne récupérant un enfant **n'ait pas consommé d'alcool, de cannabis, de kava ou d'autres drogues**. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à cet égard. Des tests d'alcoolémie sont disponibles à l'accueil. Si nécessaire, nous pouvons vous demander de souffler dans un test. En cas de résultat positif ou de refus de votre part, nous contacterons une personne autorisée à récupérer l'enfant, et un signalement aux autorités compétentes pourra être effectué.

SÉCURITÉ

> Les portillons de sécurité
La sécurité des accès demeure une priorité absolue pour nous. Nous vous prions donc de bien veiller à **refermer chaque portillon et barrière derrière vous en les vérifiant visuellement**, afin de vous assurer qu'aucun enfant ne se soit échappé en prétextant rejoindre un parent à l'extérieur. **Soyez particulièrement attentif à la fermeture complète des portillons et ne tolérez pas qu'ils restent entrouverts.**

> Jeux et jouets personnels
Nous rappelons que le jardin d'enfants met à disposition une grande variété de jeux et jouets répondant aux normes françaises et européennes de sécurité. Afin d'éviter tout incident tel que des conflits, des pertes, des casses, des vols, ou des accidents tels que l'ingestion de petits objets, l'arrachage de boucles d'oreilles ou la perte de petites pinces à cheveux, nous vous prions de NE PAS APPORTER DE JOUETS OU OBJETS PERSONNELS à la structure.

> Attaches-tétines

Pour garantir la sécurité des enfants, nous exigeons que les attaches-tétines en perles respectent les normes de sécurité en vigueur.

> Objets dangereux

Afin d'assurer la sécurité des enfants et du personnel travaillant dans le jardin d'enfants, veuillez vous assurer que les objets suivants ont été retirés du sac et des poches de votre enfant, car ils sont strictement interdits au sein de la structure : **élastiques, pinces à cheveux, barrettes, chouchous, bijoux (gourmettes, colliers), médicaments, poisons (vernis à ongles, dissolvant), téléphone mobile, produits cosmétiques, cigarettes, allumettes et briquets, sacs plastiques.**

> Téléphone mobile

L'utilisation de téléphone portable est strictement interdite au sein du Jardin d'Enfants. En effet, son utilisation peut entraîner une baisse de vigilance susceptible de causer des accidents et incidents tels que l'oubli de fermeture des portillons, des doigts d'enfants coincés, des doigts de pied écrasés, ou des conversations inappropriées pour des enfants.

>>> nous vous invitons à laisser votre téléphone portable dans votre véhicule.

ÉTAT DE SANTÉ

Les "Recommandations des Bonnes Pratiques" de la Province Sud stipulent que les enfants ne peuvent être reçus dans une structure d'accueil qu'aux conditions suivantes :

- N'être atteint d'aucune maladie contagieuse (**cause d'éviction**)
- D'avoir subi les vaccinations obligatoires sauf contre-indication

- **Impétigo** : Eviction si lésion étendue et non recouvrable, retour 72h après début du traitement
- **Gastro-entérite** : Eviction et retour 24h après l'arrêt des symptômes
- **Angine** : Eviction et retour 2 jours après le début du traitement
- **Coqueluche** : Eviction et retour 5 jours après le début du traitement antibiotique
- **Galle** : Eviction et retour 3 jours après le début du traitement avec un certificat médical
- **Rougeole** : Eviction et retour 5 jours après le début de l'éruption
- **Oreillons** : Eviction et retour 9 jours après le début des signes

En tant que structure privée, les enfants qui souffrent des maladies suivantes ne sont pas acceptés :

- **Conjonctivite** : eviction et retour 24h après le début du traitement
- **Varicelle** : Eviction si fièvre ou état apathique.

>> EN CAS DE FIÈVRE : 2 CAS DE FIGURES

CAS 1 : L'enfant est malade lors de son arrivée au Jardin d'Enfants :

Il est de votre responsabilité de de vous assurer que votre enfant est en
BON ÉTAT de santé générale
avant de le déposer au jardin d'enfants.

CAS 2 : L'enfant tombe malade en cours de journée au Jardin d'Enfants

Lorsqu'un enfant présente une fièvre, même apparemment bénigne, il est important de considérer qu'elle peut être le symptôme d'une maladie grave et contagieuse telle que la méningite. Dans un délai de quelques heures, une telle situation peut mettre en danger la vie de l'enfant ainsi que celle de ses camarades.

En cas de symptômes inhabituels chez un enfant, tels que l'apathie, les vomissements, les selles liquides, les éruptions cutanées, la pâleur, ou les plaies suintantes, la Direction se réserve le pouvoir de décider si l'enfant doit rester ou non dans la structure.

Nous avons établi 3 niveaux d'alerte :

- **Niveau 1 : Température avec comportement habituel**

Si l'enfant présente de la fièvre (>38,5°C) mais conserve un comportement habituel, sans apathie particulière, un parent est informé et nous proposons d'administrer du Doliprane tout en surveillant sa température. Si la fièvre persiste ou augmente dans l'heure suivante, nous rappelons alors le parent pour lui suggérer de récupérer l'enfant et de consulter un médecin. Ce niveau concerne également les incidents mineurs tels que les bosses, les contusions et les morsures bénignes qui ne nécessitent pas de récupération particulière.

- **Niveau 2 : Température et/ou avec comportement inhabituel**

Si l'enfant présente de la fièvre (>38,5°C) et/ou un comportement inhabituel (irritabilité, vomissements, douleurs, grosse bosse, selles liquides, écoulement d'oreille...), un parent est contacté. Nous encourageons alors le parent, s'il le peut, à venir récupérer l'enfant plus tôt ou dès que possible, car son état ne lui permet pas de participer pleinement aux activités proposées.

- **Niveau 3 : Température et/ou comportement nécessitant une récupération de l'enfant et une consultation médicale**

Si l'enfant présente de la fièvre (>38,5°C) et/ou un comportement nécessitant une consultation médicale rapide ou immédiate (trois selles liquides dans une journée, vomissements répétés, douleurs intenses, perte de connaissance après une chute, plaie ouverte...), un parent est contacté. Nous demandons alors au parent de venir récupérer l'enfant dans l'heure, car son état requiert une évaluation médicale et ne lui permet pas de rester avec ses camarades.

En cas d'urgence, nous sollicitons directement le SAMU. Les frais engagés pour toute intervention médicale auprès de votre enfant sont à votre charge.

>> ALLERGIE et état de SANTÉ PARTICULIER (diabète, surdité, épilepsie…)

Il est essentiel de signaler tout état de santé particulier de votre enfant. En cas d'allergie, un certificat délivré par un allergologue est requis. De plus, le Plan d'Accueil Individualisé (PAI), destiné à la prise en charge personnalisée de l'enfant, doit être transmis à la Direction dans les plus brefs délais.

Afin de respecter les enfants allergiques accueillis au sein du Jardin d'Enfants, nous vous prions de ne pas introduire de nourriture au-delà de la zone d'accueil (telles que des gâteaux, des morceaux de pain à la main, des restes de petit-déjeuner dans le sac, ou des biberons à la bouche, etc.).

Lors de l'inscription de votre enfant, une autorisation d'hospitalisation et de soins d'urgence vous sera présentée à compléter. Ces autorisations sont primordiales pour permettre aux secours d'intervenir efficacement en cas de situation d'urgence.

MEDICATION

Le personnel du jardin d'enfants n'est pas habilité à administrer des médicaments.
Ces derniers doivent être donnés par les parents.
Cependant, dans des circonstances exceptionnelles, les médicaments pourront être administrés au jardin d'enfants selon les conditions suivantes :
*** <u>remplir la fiche de médication</u> à votre arrivée en salle de vie**
*** <u>présenter l'ordonnance</u> du médecin**

Les médicaments seront administrés en **UNE SEULE PRISE** dans la journée.

Il est impératif que les parents signalent tout médicament administré à l'enfant à domicile afin d'éviter tout risque de surdose.

En ce qui concerne les traitements homéopathiques, nous acceptons de donner les granules à l'enfant en une seule prise quotidienne et pour une durée limitée.

Seuls les médicaments prescrits par un médecin, même s'ils sont délivrés sans ordonnance, seront administrés.

ACCIDENT et INCIDENT

En cas d'accident survenu au sein de la structure (bosse, blessure, morsure, piqûre d'insectes, etc.), les parents seront informés par téléphone. En cas de blessure importante, une fiche d'accident et d'incident sera remplie et co-signée par la Direction ainsi que par la personne qui récupère l'enfant. Cette démarche permet de vous informer de l'événement et de laisser une trace écrite pour les assurances en cas d'effet secondaire ou de séquelles.

En cas d'urgence, nous contacterons directement le SAMU. Les frais engendrés pour toute intervention médicale auprès de votre enfant sont à votre charge.

Le médecin référent du jardin d'enfants est le Docteur Alain LAPLACE.

PRÉVENTION DE LA M.I.N.

Nous assurons une **surveillance des siestes** en effectuant des rondes auprès de chaque enfant :

-toutes les 20 minutes en section Bébé et Crèche
-toutes les 30 minutes en section prématernelle

La MIN (mort inattendue du nourrisson) fait référence au décès subit d'un enfant de moins de 1 an, survenant alors que rien dans ses antécédents connus ne laissait présager un tel événement. Elle survient le plus souvent pendant le sommeil, chez des bébés en apparence en bonne santé.

Certains facteurs peuvent augmenter le risque de MIN, notamment :

- Le couchage sur le ventre ou sur le côté.
- Une température élevée dans la pièce.
- L'encombrement du lit par des couvertures, des peluches, etc.

Pour prévenir le risque de MIN, nous accordons une attention particulière aux conditions de sommeil des enfants et suivons des procédures strictes :

- Les enfants sont couchés **SUR LE DOS**.
- La température des salles de sieste est maintenue à 24°C maximum.
- Aucun tour de lit n'est autorisé.

Nous assurons une surveillance régulière des siestes en effectuant des rondes auprès de chaque enfant :

- Toutes les 20 minutes en section Bébé et Crèche.
- Toutes les 30 minutes en section prématernelle.

ASSURANCES

L'établissement a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels causés à un tiers ou à eux-mêmes durant le temps de présence au jardin d'enfants.

POUX et LENTES

Nous vous encourageons vivement à inspecter régulièrement la tête de votre enfant afin de détecter tout signe d'infestation par des poux et des lentes. En cas de présence de ces parasites, veuillez les traiter immédiatement. L'enfant sera exclu du jardin d'enfants tant que les poux ne seront pas éradiqués.

Il est également recommandé de traiter l'environnement de l'enfant, y compris la literie, le siège auto, les canapés, etc., pour éviter toute réinfestation.

N'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien pour choisir le traitement approprié.

PROTECTION SOLAIRE et ANTI-MOUSTIQUE

> Protection solaire

L'exposition des enfants aux rayons ultraviolets (UV) du soleil peut avoir des conséquences néfastes sur leur peau à long terme, telles que le risque de cancer, le vieillissement prématuré de la peau, les brûlures et la cataracte. Il est crucial de noter que 80 % des dommages causés par le soleil se produisent avant l'âge de 18 ans. Afin de limiter les risques d'exposition, nous évitons de sortir les enfants à l'extérieur pendant les heures les plus ensoleillées, de midi à 14h.

Nous vous encourageons vivement à protéger les enfants contre les rayons solaires. Choisissez des vêtements adaptés : les tissus non transparents offrent une protection naturelle contre le soleil. Si le matériel est transparent, cela signifie que les rayons UV peuvent passer facilement à travers. Nous recommandons donc des chemises à manches longues et des pantalons longs pour protéger les peaux les plus sensibles. Si votre enfant est particulièrement sensible au soleil, nous vous prions de bien vouloir lui appliquer de la crème solaire avant son arrivée le matin.

> Anti-moustique

Nous entretenons régulièrement notre environnement pour lutter contre les moustiques. Cependant, nous vous recommandons vivement d'appliquer systématiquement de la lotion anti-moustique sur votre enfant avant son arrivée au jardin d'enfants. Veuillez noter qu'une exception est faite pour la section bébé.

HYGIÈNE

> Hygiène

Nous accordons une grande importance à l'hygiène dans nos locaux. Les équipements, les jeux et les jouets sont nettoyés et désinfectés quotidiennement selon un protocole strict.

Cinq agents d'entretien œuvrent au quotidien pour entretenir et désinfecter les zones sensibles telles que les salles de change, les sanitaires, les poignées de portes, et les zones de passage.

Dans le but de prévenir les épidémies : Les membres de notre équipe utilisent des draps d'examen individuels jetables pour chaque change et portent des gants en cas de selles.

> De plus, des **porte-doudous** à compartiments individuels sont disponibles dans chaque salle de vie afin d'éviter les contacts entre les doudous, contribuant ainsi à maintenir un environnement propre et sûr pour tous les enfants.

L'ARRIVÉE DE L'ENFANT

Lorsque votre enfant se réveille le matin, nous vous encourageons vivement à ce que les premiers soins et le premier repas soient des moments privilégiés et de partage avec un parent. Ces instants de plaisir matinal sont essentiels pour son équilibre affectif et son développement.

Nous vous prions donc de déposer votre enfant APRÈS qu'il ait pris son petit-déjeuner et qu'il ait été changé de sa couche de la nuit.

COURTOISIE

Nous tenons à souligner l'importance de respecter la courtoisie envers l'ensemble des membres de l'équipe, les établissements et commerces voisins, ainsi que sur le parking.

>>>> La direction se réserve le droit de ne plus accepter un enfant au sein du jardin d'enfants dans le cas où celui-ci :

- Perturbe trop la vie du groupe.
- Met la vie des autres en danger.
- Met sa propre vie en danger.

De plus, si un parent (père, mère, frères, sœurs, nounou, grands-parents, famille) adopte un comportement perturbateur, agressif, violent ou irrespectueux envers un membre de l'équipe, un enfant ou un parent du jardin d'enfants, que ce soit dans l'enceinte de la structure, sur le parking ou aux alentours proches, la direction se réserve également le droit de ne plus accepter l'enfant.

CHANGEMENT DE SECTION en cours d'année

La Direction se réserve le droit de décider de tout changement de section en accord avec les parents.

Des bébés à la crèche

Un bébé n'est admis dans la section crèche que lorsqu'il aura acquis une marche assurée et stabilisée, généralement vers l'âge de 12 à 15 mois. Une période d'adaptation dans sa nouvelle section sera organisée en accord avec l'équipe et les parents.

De la crèche à la prématernelle

Un enfant de la crèche ne pourra être admis en section de prématernelle que sous certaines conditions :

- Avoir au moins 2 ans.
- Avoir une maturité suffisante pour intégrer la prématernelle.
- Être rythmé sur une sieste unique.

De la prématernelle au périscolaire

Un enfant de prématernelle pourra intégrer la section périscolaire l'année de sa rentrée en petite section de maternelle.

LES MOMENTS FESTIFS

Divers événements ponctuent l'année à Atout Bout Chou, offrant l'occasion de rassembler les familles, les accueillants et les enfants autour de thèmes variés :

- Les **papis et mamies de la Maison de retraite Azur Santé** viennent un vendredi sur deux pour partager des moments intergénérationnels avec nos prématernelles. Au programme : lecture de contes, marionnettes, ateliers créatifs, et bien d'autres activités enrichissantes.

- La **soirée pyjama**, fin juillet, constitue un moment convivial où les familles se retrouvent dans une ambiance chaleureuse, vêtues de pyjamas. Les enfants participent à des jeux gratuits de type 'kermesse', remportent des surprises et dansent au jardin d'enfants sous les étoiles. Une élection de la meilleure famille pyjama est organisée à chaque soirée pyjama et remporte toujours un franc succès.

- La **fête de fin d'année** marque la clôture de l'année scolaire. Chaque groupe d'enfants présente un spectacle pour le plus grand plaisir des familles, créant ainsi des souvenirs inoubliables.

- Le **Petit Déjeuner de Noël** est l'occasion pour les familles et les accueillants de se réunir autour de la magie de Noël et de partager des moments d'échange, de joie et de partage.

- Les **valorisations de fin de périodes** offrent aux familles un moment privilégié. Les parents sont invités à découvrir le résultat des projets réalisés par les enfants, que ce soit à travers un spectacle, une danse, une dégustation, un film, une exposition ou des ateliers sensoriels pour les tout-petits.

- **Les journées à thème** telles que les coiffures loufoques, à plumes ou à poils, à l'envers, fleurie, ou à strass, rythment l'année et nous offrent une excellente occasion de nous déguiser et de mettre en valeur l'imagination des familles.

- **Les anniversaires des enfants** sont des moments très attendus par ces derniers. Vous pouvez exceptionnellement apporter un gâteau pour souffler les bougies et partager l'évènement avec ses camarades. Cependant, le gâteau devra obligatoirement être exempt de crème chantilly, pâtissière ou fouettée, car la crème est un élément qui réagit très mal à la rupture de la chaîne du froid. De plus, les préparations contenant du jaune d'œuf cru sont également proscrites, telles que les mousses au chocolat, les ganaches, etc.

  Les bougies sont soufflées à la fin du déjeuner, et les enfants dégustent le gâteau en dessert.

LES ACTIVITÉS OPTIONNELLES

Les activités aquatiques

La piscine d'Atout Bout Chou 3 est implantée au sein du jardin d'enfants.

Elle propose 50m2 de bassin de 40 cm à 1m40 profondeur. Un banc immergé permet de s'asseoir confortablement dans l'eau et une barre en inox immergée de se tenir.

L'eau est chauffée entre 28 et 32°C en fonction de la saison. Elle est couverte avec louves permettant un renouvellement permanent de l'air ambiant. Ainsi la piscine est accessible par tous les temps et en toute saison.

Notre **objectif principal** est de permettre à chaque enfant d'acquérir une autonomie dans l'eau et d'être capable d'assurer sa propre sécurité en milieu aquatique en cas de besoin. Pour cela, nous les accompagnons dans l'apprentissage des fondamentaux de la natation en nous appuyant sur les critères établis par la Fédération Française de Natation.

Dans ce cadre, nous préparons les enfants au Passeport Sauv'nage, une première étape essentielle du parcours de l'ENF (École de Natation Française). Ce dispositif vise à garantir qu'ils maîtrisent les compétences de base pour évoluer en toute sécurité dans l'eau : entrer dans l'eau en autonomie, se déplacer sur une certaine distance sans appui, contrôler leur respiration, s'immerger et revenir à la surface sans panique.

Grâce à cette approche progressive et sécurisée, nous donnons aux enfants les clés pour se sentir à l'aise dans l'eau et développer une aisance aquatique indispensable à leur **sécurité**.

Sauv'nage

Validation du test : l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre, dans la continuité, sans prise d'appui solide, sans lunettes.

TACHES	OBJECTIFS VISES	COMPETENCES «Être capable de...»	CRITERES DE REUSSITE
1	**Enchaînement entrée dans l'eau et immersion** Réaliser une entrée dans l'eau simple avec impulsion, une immersion totale et une remontée passive.	Sauter du bord, se laisser remonter passivement.	Existence d'une impulsion, d'une immersion totale et d'une remontée sans propulsion. (*)
2	**Flottaison ventrale** Réaliser une flottaison ventrale.	Réaliser un équilibre en position ventrale.	Equilibre ventral, maintenu en surface pendant 5 secondes. (Épaules et bassin en surface)
3	**Immersion orientée** Enchaîner un déplacement ventral, un passage en immersion et une sortie de l'eau maîtrisée.	Nager jusqu'au cerceau et y entrer.	Réalisé sans prise d'appui sur le cerceau.
4	**Équilibre vertical** Se maintenir en position verticale.	Rester en position verticale tête hors de l'eau durant 5 secondes.	Tête émergée pendant 5 secondes. (*) (Oreilles et bouche hors de l'eau)
5	**Enchaînement déplacement ventral et immersion** Enchaîner une succession de déplacements en surface et en immersion.	Ressortir du cerceau, nager (entre 15 et 20 m). Passer sous chaque obstacle (ex : lignes d'eau). (3 à 4 espacés d'au moins 1,50 m)	Déplacement sur le ventre, sortie du visage entre chaque obstacle. (*)
6	**Flottaison dorsale** Réaliser une flottaison dorsale.	Réaliser un équilibre en position dorsale.	Équilibre dorsal maintenu pendant 5 secondes. (Épaules et bassin à la surface)
7	**Déplacement dorsal** Réaliser une propulsion dorsale.	Nager sur le dos (entre 15m et 20m).	Déplacement sans temps d'arrêt en conservant la position dorsale.
8	**Exploration de la profondeur** Enchaîner une immersion, un déplacement vers le fond du bassin, une localisation et la saisie d'un objet et une remontée maîtrisée.	A la fin du parcours, aller chercher un objet au fond du bassin, le montrer au dessus de l'eau, le lâcher, terminer le parcours en position dorsale.	Remonter l'objet et le montrer au dessus de la surface. L'objet est immergé à 1,80 m de profondeur (plus ou moins 30 cm en fonction de l'âge).

(*) Consignes particulières d'application pour la FFH. (Voir document annexe de consignes particulières)

Encadrement

L'activité piscine est animée par un Maître nageur sauveteur titulaire du BEESAN, responsable de l'ensemble des activités aquatiques.

Contrôle et qualité de l'eau

La qualité sanitaire de l'eau et des installations sont régulièrement contrôlées par prélèvement réguliers et analyse mensuelles en laboratoire :
Le traitement de l'eau est effectué au Brome et non au chlore, beaucoup plus confortable et moins agressif pour la peau.

Vestiaires

Un espace d'attente protégé est aménagé de bancs.
Les vestiaires et les douches sont à votre disposition. Des tables à manger sont présentes à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace piscine. Il est cependant interdit de fumer dans l'enceinte de la structure, ainsi que sur le parking.

Inscriptions

- Avoir 3 mois minimum
- Avoir eu la 2e injection du vaccin DTP
- Etre à jour de ses vaccins
- **Fournir un certificat médica**l d'aptitude aux activités en milieu aquatique

Réservations

La réservation des séances pour enfants s'effectue sur notre site internet.

Tarifs

LA PISCINE
Couverte et chauffée
A partir de 3 mois

EXTERNES
- **2.500F**/séance
- **12.000F**/carnet de 5 séances
- **23.000F**/carnet de 10 séances

INTERNES
Code promo fourni à l'inscription
- **2.400F**/séance
- **11.000F**/carnet de 5 séances
- **21.000F**/carnet de 10 séances

STAGE REQUINS
Périscolaire en vacances
10.000F/ 5 séances dans la semaine

Annulation

Les annulations sont possibles jusqu'à 24 heures avant le début de la séance. En dehors de ce délai, la séance sera comptée.

Tenue

- Tenue exigée fixée par la délibération n°2008/648 du 28 mai 2008 précise que seuls les maillots de bain sont acceptés.
- Bonnet de bain pour les cours enfants.
- Couche spéciale piscine ou maillot anti-fuite afin que l'enfant soit à l'aise et pour éviter les petits accidents embarrassants.

Précautions

Être exempt de toutes maladies cutanées (eczéma, varicelle, verrues…), maladies contagieuses (gastro entérite, grippe, rhume…) , otites aiguës ou chroniques.
Le Maître Nageur se réserve le droit de refuser toute personne présentant des symptômes des maladies citées ci-dessus.

Les groupes de niveaux

Niveau	Nom du groupe	Âge	Nombre max d'enfants à l'eau	Durée de la séance	Infos
Eveil aquatique 1	ETOILE DE MER	3 mois à 1 an	10 enfants	45mn	Avec un parent à l'eau
Eveil aquatique 2	CRABE	1 an à 3 ans	10 enfants	45mn	Avec un parent à l'eau
Aisance aquatique	HIPPOCAMPE	à partir de 2,5 ans	5 enfants	30mn	Réservé aux internes ABC3 Sans parent à l'eau
Aisance aquatique	CREVETTE	à partir de 3 ans	5 enfants	30mn	Sans parent à l'eau
Perfection-nement	NAUTILE	à partir de 5 ans	7 enfants	45mn	Sans parent à l'eau

Éveil aquatique | 3 mois à 3 ans

Dans une eau à température idéale, le bébé partage des moments de tendresse et de complicité uniques, en explorant un nouveau milieu stimulant. Pour lui permettre de

découvrir de nouvelles sensations, de développer son goût pour les activités aquatiques et de s'épanouir au contact des autres enfants et parents.
Cette activité se pratique jusqu'à 3 ans en compagnie d'un parent dans l'eau. Au-delà de 3 ans, si l'enfant est prêt et demandeur, il ira à l'eau sans son parent et celui-ci devra attendre à l'extérieur de l'espace couvert.

Les séances s'organisent par groupes de 10 enfants et 10 parents maximum à l'eau.

🕒 La durée de la séance est de 45 mn.

Comment ça se passe ?

Les activités se font en groupe, en présence d'un parent et du maître nageur. Bébé n'apprend pas à nager mais à jouer, à s'épanouir en expérimentant seul et à son rythme.

La découverte de l'eau passe par 4 grands thèmes :
- Découvrir l'eau
- Flotter, se déplacer
- Aller à l'eau
- L'entrée dans l'eau

Bébé est tout d'abord porté par ses parents, puis seul, il se familiarise avec l'eau qui le porte et l'enveloppe au travers de diverses activités.

Qu'est-ce qu'ils apprennent ?

Les enfants s'éveillent en s'amusant !

Dans l'eau, bébé adopte un comportement moteur différent de celui utilisé au sol. Il découvre de nouveaux repères, de nouvelles postures et mouvements inédits.

Il apprend à contrôler sa respiration et prend plaisir à devenir autonome tout en prenant confiance en lui. Cet environnement favorise son développement psychomoteur. Rassuré par la présence de ses parents, bébé omit, observe, se cherche et participe à des jeux collectifs.

C'est l'occasion pour lui et ses parents de se retrouver pour jouer ensemble et partager de nouvelles expériences.

Eveil aquatique 1 - ETOILE DE MER - 3 mois à 1 an :

L'objectif des 'Eveil aquatique 1' est de découvrir les premiers **plaisirs de l'eau** par un éveil psychomoteur. L'enfant et son parent évoluent au milieu d'un parcours

aménagé, le tout dans une ambiance ludique et musicale au travers des objectifs suivants·:

- Commencer à faire des bulles
- Mettre le visage sous l'eau
- Commencer à battre des jambes
- Acquérir la position nageur à l'horizontale et non debout
- Comprendre la flottaison en s'amusant
- Pouvoir aller sous l'eau en toute sécurité
- Aller sous l'eau avec le parent

Les séances se font en présence d'un ou deux parents à l'eau. Les exercices sont dirigés pendant 30 minutes, puis les 15 dernières minutes sont des jeux libres.

L'initiation se fait en plusieurs étapes. Une fois en confiance, l'enfant saura se tenir couché sur le dos ou sur le ventre avec ou sans matériel. Vous apprendrez à bébé à rentrer, sauter et s'immerger dans l'eau.

C'est un moment magique où vous découvrirez les facultés d'apnée de votre enfant ! Chaque exercice doit être accepté. Donnez-lui le temps de s'habituer. Rassurez-le par des gestes ou des mots.

Gardez aussi le contact visuel, n'oubliez pas qu'il ressent vos émotions, soyez donc le plus détendu possible. Si vous angoissez, il angoissera !

Éveil aquatique 2 - CRABE | 1 à 3 ans :

L'objectif des 'Eveil aquatique 2' est d'aller vers une **découverte autonome des parcours aménagés.** Le parent est là, à ses côtés, mais l'enfant utilise plus ou moins seul le matériel (sauter du tapis, s'agripper à une frite, faire la planche…). En plus des objectifs précédents, s'ajoutent ·:

- Faire des bulles de manière contrôlée
- Se déplacer seul sur les supports
- Faire des battements de jambes
- Se déplacer seul sur les supports
- Faire des battements de jambes

Changer de position de façon aisée, passer de la position ventrale à la position dorsale, ou encore verticale à horizontale et une fois que ces objectifs sont TOUS ACQUIS, alors l'enfant, s'il le désire, passera dans le Jardin Aquatique.

Les séances d'apprentissage de CRABE sont dirigées et explorées sous forme de parcours aquatiques pendant 45 minutes, sans ceinture, ni brassards avec un parent à l'eau. Chaque enfant a un énorme potentiel qu'il faut apprendre à exploiter en les encourageant à dépasser leurs limites en toute confiance.

Le jeu est utilisé pour apprendre. C'est un élément fondamental de l'action: que ce soit avec des anneaux, des tapis, des frites... La quantité et la diversité d'action et d'immersion sont primordiales.

La combinaison et l'association des difficultés dans l'enchaînement d'actions proposées dans les parcours aquatiques amène à une autonomie dans l'équilibre, la respiration et la propulsion.

Aisance aquatique

HIPPOCAMPE dès 2,5 ans & CREVETTE dès 3 ans :

Les cours d'HIPPOCAMPE sont réservés aux internes d'Atout Bout Chou 3 dès 2,5 ans. Les cours de CREVETTE sont accessibles à tous à partir de 3 ans.

L'objectif du 'l'aisance aquatique' est de familiariser l'enfant avec les dangers de l'eau et apprendre à se sauver soi-même, sous forme de jeux avec un aménagement ludique du bassin.

La durée de la séance est de 30 mn.

3 paliers définissent ce niveau et ses objectifs :

PALIER 1
• Entrer dans l'eau • Se déplacer en immersion
PALIER 2
• Sauter ou chuter dans l'eau • Se laisser remonter Flotter de différentes façons • Regagner le bord et sortir seul de l'eau
PALIER 3

- Entrer seul dans l'eau par la tête
- Remonter aligné à la surface
- Parcourir 10 mètres position ventrale tête immergée
- Se retourner et flotter sur le dos bassin en surface
- Regagner le bord et sortir seul de l'eau

Perfectionnement - NAUTILE - à partir de 5 ans :

L'objectif du groupe NAUTILE est le perfectionnement en milieu aquatique, apprentissage des bases de la natation.

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives.

La nage est davantage codifiée. L'enfant a tout à fait les capacités physiques et cognitives pour apprendre les techniques de nage. Cette nouvelle étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau.

Savoir nager, c'est être autonome dans les divers milieux aquatiques en ayant conscience de ses compétences pour évoluer en sécurité. C'est un savoir du socle commun de connaissances, de compétences et de culture des programmes scolaires.

La durée de la séance est de 45 mn.

2 paliers définissent ce niveau et ses objectifs :

PALIER 1
• Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. • Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau pour passer sous un obstacle flottant, se laisser flotter un instant avant de regagner le bord.
PALIER 2

- Se déplacer sur une vingtaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.
- Se déplacer sur 25 mètres et effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage avant de regagner le bord.

Cours particuliers – BARRACUDA – à partir de 5 ans :

Approche des 4 nages, des virages et des coulées.

L'accrobranche

Notre d'accrobranche est réservé aux enfants à partir de 3 ans et mesurant 0,85m (minimum) à 1,40m (maximum) de hauteur !

Accompagné d'un animateur, viens découvrir des ateliers ludiques tels que pont de singe, filets, skate dans les arbres, pas de zamazoé, blocs, pas des dames, tonneaux, poutre, passerelle et tyrolienne.

Les 11 ateliers du Titi Parc sont certifiés et entièrement conçus pour la sécurité des enfants. Une ligne de vie continue assure leur sécurité et leur permet de profiter de leurs exploits dans les arbres sans manipuler de mousquetons. Le système est breveté aux normes françaises et contrôlé par un organisme certifié.

L'accrobranche est une activité sportive de plein air, qui permet aux enfants de tester leur équilibre et leur agilité sur un parcours suspendu adapté. C'est l'occasion pour eux de forger leur courage et développer leur confiance en eux.

Situé à Auteuil (commune de Dumbéa), sur le site d'ATOUT BOUT CHOU 3, le Titi Parc est ouvert à tout public (particuliers, groupes, classes, …) Les séances ont lieu les mercredis, pendant les vacances et les samedis matin. Les anniversaires ont lieu sur réservation les samedi après-midi et les dimanches.

Le parc propose 4 espaces :

* Espace BABOUIN : propose un espace pique nique pour fêter les anniversaires et aussi un grand toboggan et un petit muret d'escalade.

* Espace ORANG-OUTAN propose un grand parc de jeu en pleine nature avec des ateliers uniques et surprenants !

* Parcours CHIMPANZÉ : un premier parcours permet de prendre ses marques avec 7 ateliers

* Parcours GORILLE : réservé aux plus aguerris et aux plus âgés. Une fois que les enfants effectuent le parcours Chimpanzé avec aisance, ils peuvent basculer sur 4 ateliers sensationnels dont le tapis volant et le skateboard dans les arbres !

Encadrement

Un animateur accompagne et encadre les enfants durant leur séance.

Contrôle

Le parc est contrôlé une fois par an.

Sanitaires

Des toilettes sont à disposition.

Inscriptions

*Taille minimum 0,85 m

*Taille maximum 1,40 m

• Pour une première séance d'un enfant de 3 ans à 4 ans, il est fortement conseillé de réserver la séance GIBBON.

Réservations

La réservation des séances pour enfants s'effectue sur notre site internet.

Pendant la durée de la séance (1h), les parents/accompagnateurs peuvent s'installer pour observer les aventuriers évoluer. Vous pouvez aussi réserver une séance privée avec vos amis. (max 24 places)

Tarifs

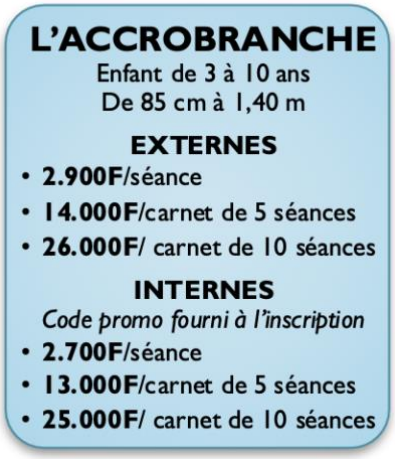

Annulation

Les annulations sont possibles jusqu'à 18h la veille du jour de la séance. En dehors de ce délai, la séance sera comptée.

Tenue

Le casque et les baudriers sont fournis, mais n'oubliez pas les baskets ou chaussures fermées.

Précautions

Que vous soyez Gibbon, Ouistiti, Chimpanzé, Bonobo ou Capucin...l'aventure dans les arbres vous attend !
Pensez aussi à attacher les cheveux longs !

• Soyez ponctuel ! Les enfants en retard ne pourront pas être acceptés au cours de la séance, pour des raisons de sécurité et d'organisation.

Interdiction de fumer

Il est cependant interdit de fumer dans l'enceinte de la structure, ainsi que sur le parking.

ESPACE BABOUINS POUR LES TOUT-PETITS
ESPACE CHIMPANZÉ
ESPACE GORILLE
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
A
B
C
D
DÉPART
(ESCALADE)
ARRIVÉE
AIRE D'ATTERRISSAGE
PLAN DU PARC
ZONE D'ÉQUIPEMENT
BATIMENT A TOUT BOUT CHOU 3
BATIMENT
ENTRÉE INTERNE
ENTRÉE EXTERNE
PARKING ABC3

Les anniversaires

Vous rêvez d'organiser un anniversaire inoubliable pour votre enfants, notre structure ouvre ses portes le **week-end** et organise votre fête privée soit :

➡️ Formule FESTOUILLE : au sein du jardin d'enfants

➡️ Formule BONOBO :au sein du parc d'accrobranche (Titi Parc)

Il est aussi possible de combiner les 2 formules !

🐿️ FORMULE FESTOUILLE

Organiser un anniversaire au sein du jardin d'enfants

Dans un premier temps, contactez-nous au 46 27 27 pour connaître les disponibilités.
4 créneaux disponibles :
▶️ Samedi : 8h à 11h30 ou 13h30 à 17h
▶️ Dimanche : 8h à 11h30 ou 13h30 à 17h

Nous proposons une formule initiale basique et selon vos besoins des formules à tiroir : maquillage, magicien, châteaux gonflables, gâteau d'anniversaire, prestation piscine avec maître nageur, séance d'accrobranche au titi parc….
Vous pouvez ensuite télécharger 📝 le bon de commande disponible sur notre site internet, le compléter et nous le remettre avec l'acompte de 50% pour toute réservation.
Nous vous invitons à prendre connaissance du 📄 règlement intérieur concernant les anniversaires disponible sur notre site internet.

🐒 FORMULE BONOBO

Organiser un anniversaire au parc d'accrobranche

Faites vos réservations sur notre site internet.

Les créneaux disponibles se situent le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. La séance a lieu avec un animateur qui prend en charge entièrement les enfants durant la séance, puis dans l'heure qui suit, vous pouvez utiliser un petit espace pique nique pour y souffler les bougies et ouvrir les cadeaux entre amis.

Les enfants sont sous la responsabilité des accompagnants (parents) dans la deuxième partie. Un grand parking et des sanitaires sont à disposition sur place. Le casque et le baudrier sont fournis mais n'oublies pas tes baskets (ou chaussures fermées). Pense également à attacher tes cheveux longs Pendant la durée de la séance (environ 1 heure), les parents/accompagnateurs peuvent s'installer pour observer les aventuriers évoluer.

⛔ Il est cependant strictement interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans le Parc et sur le parking.
Les enfants peuvent aussi profiter de l'espace babouin avec son mur d'escalade, un large toboggan et ses petits pas de bois.

- Formule de 1 à 12 enfants : 25.000F 1 groupe x 1h
- Formule de 13 à 16 enfants : 33.000F 2 groupes x 45mn = 1h30 au total

- Formule de 17 à 24 enfants : 40.000F 2 groupes x 1h = 2h au total

+ offre d'une heure dans un petit espace pique nique aménagé au milieu des arbres pour souffler les bougies et ouvrir les cadeaux !

Les réservations pour des séances privatisées et des groupes sont possibles en téléphonant au 46.27.27

LA SECTION DES BÉBÉS

De 3 mois à la marche assurée (12 à 15 mois)

Votre enfant est inscrit en section bébés. Nous vous prions de lire attentivement le règlement ci-après et de le conserver pour référence.

La Section des bébés peut accueillir **40 enfants** âgés de 3 mois à la marche assurée (12 à 15 mois).

Les enfants sont pris en charge par 8 personnes diplômées de la Petite Enfance.
Une responsable, Claire HIRO, veille au bon déroulement des journées de chaque enfant.

NOTRE MISSION

- **Accompagner l'enfant et les parents lors de la séparation.**
- **Offrir une attention et une écoute toute particulière** afin de prodiguer les soins indispensables au bien-être, au développement et à l'épanouissement de chaque bébé
- **Mettre en place un cadre ritualisé et sécurisant** pour éveiller l'enfant au monde qui l'entoure. Cela favorise son exploration et sa découverte progressive de son environnement, dans le respect de son rythme et de ses besoins.

SA RENTRÉE

La familiarisation : une période clé

La familiarisation est un moment crucial qui permet de préparer à la fois les parents et l'enfant à la séparation. Cette période est essentielle pour assurer une intégration harmonieuse de l'enfant au sein de notre structure, tout en permettant aux parents et à l'enfant de mieux connaître notre environnement, instaurant ainsi une relation de confiance solide.

L'accueillant établit des relations privilégiées avec chaque parent afin de comprendre le contexte familial de l'enfant et de pouvoir répondre à ses besoins spécifiques. Le déroulement de cette période de familiarisation est largement influencé par les capacités d'adaptation de l'enfant, son âge, son état d'esprit et son niveau d'autonomie. En général, cette période d'adaptation est planifiée sur une à deux semaines, en fonction des disponibilités des parents.

Cette période permet à chacun de gérer les éventuelles appréhensions liées à la séparation et facilite l'intégration progressive de l'enfant dans notre structure. Une prise de contact entre la famille et l'accueillant permet de définir le déroulement de cette période, y compris les horaires d'arrivée et de départ, ainsi que la progression graduelle du temps passé par l'enfant sans son parent au jardin d'enfants.

Durant toute la durée de l'adaptation, l'accueillant référent se consacre exclusivement à l'arrivée et à l'adaptation du nouvel enfant et de son parent, se détachant temporairement du groupe d'enfants.

Le processus d'adaptation est planifié comme suit :

- Premier jour : une heure de présence pour observer, s'acclimater à l'espace et aux lieux en présence de l'accueillant référent, avec des moments d'échanges initiaux.
- Deuxième jour : une heure de présence pour l'enfant.
- Troisième jour : deux heures de présence pour l'enfant.
- À partir du quatrième jour : la période d'adaptation est progressivement étendue jusqu'à une demi-journée au jardin d'enfants, en fonction du rythme de l'enfant.
- À partir du cinquième jour : l'enfant peut rester une petite journée si tout se déroule bien.

En fonction du déroulement de cette première semaine et après discussion avec l'accueillant référent, la décision de poursuivre l'adaptation peut être prise dans l'intérêt de l'enfant et du parent. La deuxième semaine suit le même principe, avec des périodes de présence de plus en plus longues de l'enfant sans son parent

SA JOURNÉE

L’accueil

L'accueil des bébés se déroule à partir de 6h30 chaque matin, du lundi au vendredi. L'arrivée des bébés est individualisée et échelonnée selon leurs horaires d'arrivée.

C'est un moment privilégié où l'accueillant établit une relation individualisée avec chaque enfant et ses parents. C'est également l'occasion importante d'échanger des informations relatives à l'alimentation, au sommeil, à la santé et aux progrès du bébé.

À l'arrivée de l'enfant, le parent est invité à remplir le **cahier de transmission** pour informer l'équipe du rythme et de l'état de santé de l'enfant chaque jour.

L'accueillant accueille l'enfant, lui parle, lui explique que ses parents vont partir, l'écoute et le rassure.

Il est recommandé de dire "au revoir" à votre enfant et de ne pas partir en "douce", afin de ne pas développer de sentiment d'abandon chez l'enfant. Son chagrin sera ainsi plus court et son adaptation sera facilitée.

Il est de la responsabilité des parents de s'assurer que leur enfant soit propre et ait pris son petit déjeuner (biberon…) avant d'arriver à la crèche. Prendre le temps de partager un petit déjeuner tranquille avant de partir pour la journée est non seulement essentiel pour le bien-être de l'enfant mais offre aussi un moment privilégié et rassurant avec le parent avant la séparation de la journée.

L’éveil du bébé

Nous proposons aux bébés différents ateliers organisés sous forme de découverte sensorielle. Cela comprend la musique, la manipulation d'objets, la danse, le développement de la motricité, l'écoute et des jeux de lumière

Le change et la propreté

Le changement de couche est effectué régulièrement en fonction des besoins de chaque enfant. Nous utilisons des compresses, de l'eau et du liniment oléo-calcaire exclusivement pour nettoyer le siège des bébés.

Un bain de détente peut être proposé à l'enfant selon ses besoins. Ce moment de soin n'est pas seulement destiné au bien-être physique, mais également à la communication et à l'échange individualisé privilégié. Il offre à l'enfant l'occasion de prendre conscience de son corps.

Nous vous recommandons de vêtir votre enfant d'une tenue souple et confortable, permettant une grande liberté de mouvement. Il est essentiel que votre enfant se sente à l'aise dans ses vêtements (éviter les boutons, fermetures éclairs, le jean…)

Nous vous demandons également de **fournir 4 tenues de rechange complètes adaptées à la saison**

et marquées aux NOM + PRENOM de l'enfant

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'échange de linge non marqué.

Nous recommandons vivement de marquer clairement le linge de votre enfant pour éviter toute confusion ou problème éventuel

Pour aider à marquer les vêtements et les affaires de votre enfant, plusieurs sites internet proposent des étiquettes personnalisées de différents formats, disponibles à la vente et livrées directement chez vous. Par exemple, vous pouvez visiter des sites comme signoo.fr, qui offrent une variété d'options pour personnaliser les étiquettes selon vos besoins. Ces étiquettes sont très utiles pour s'assurer que les affaires de votre enfant ne se mélangent pas avec celles des autres enfants, facilitant ainsi leur gestion au quotidien dans des environnements comme la crèche.

Bijoux :

Pour des raisons de sécurité, **le port de bijoux tels que colliers, bracelets et boucles d'oreilles est strictement interdit.** Ces objets présentent un risque pour l'enfant et ses camarades, pouvant être avalés ou arrachés.

Chaussures :

Dans un souci d'hygiène optimal et pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leurs sensations tactiles, nous demandons aux parents de se déchausser à l'accueil et aux enfants à l'entrée de leur salle de vie. Les enfants chaussés doivent suivre le cheminement balisé, indiqué par la gomme marron, de l'entrée à leur salle de vie.

Affaires personnelles :

Chaque enfant dispose d'un casier personnel où il peut ranger ses affaires en toute sécurité.

La nutrition

Chaque bébé bénéficie d'un **programme nutritionnel évolutif**, établi en partenariat avec sa famille. Tous les aliments de l'enfant seront fournis par la famille, y compris le lait maternel ou artificiel, les biscuits, les petits pots, les repas faits maison, les compotes, les purées, ainsi que les fruits frais lavés et découpés, jusqu'à son passage en section crèche.

Les parents sont priés d'apporter chaque jour le nombre exact de biberons correspondant aux repas de l'enfant pendant sa présence. Les biberons doivent être préalablement remplis avec la quantité d'eau appropriée. Le lait en poudre doit être apporté dans des dosettes correspondant à la quantité d'eau pour chaque biberon.

Cette organisation vise à éviter toute contamination, problème de stérilisation, échange de tétines ou erreur de dosage. Après utilisation, les biberons seront lavés et remis aux parents chaque soir. Le lait en brique n'est pas accepté pour des raisons d'hygiène et de conservation.

Chaque biberon doit être obligatoirement marqué au nom et prénom de l'enfant. Des étiquettes avec l'identité de votre enfant seront fournies par la structure lors de son inscription. Il revient aux parents de ramener ces biberons étiquetés chaque jour.

Les repas préparés à la maison doivent être stockés dans des boîtes hermétiques et **étiquetées** pour éviter tout problème sanitaire et de stockage. Ils doivent également être **pré-refroidis (mise au réfrigérateur à 4°C la veille)** avant leur dépôt au jardin d'enfants.

Les repas entamés et non finis seront conservés au réfrigérateur sur demande des parents après l'heure du repas et rendus le soir. En cas d'oubli, ils seront jetés, aucun repas ne sera conservé pour le lendemain.

Les fruits frais ou légumes frais doivent être préalablement épluchés si nécessaire et prédécoupés à la taille ingérée par l'enfant.

Les mères ont la possibilité, si elles le souhaitent, de poursuivre leur **allaitement maternel**. Le lait tiré devra être conservé au frais et fourni dans un biberon fermé et marqué au nom et prénom de l'enfant. Les mamans ont également la possibilité de venir allaiter à tout moment dans la journée.

Tout biberon de lait (maternel, de vache ou végétal) peut être conservé pendant 1 heure à température ambiante après sa préparation ou sa sortie du réfrigérateur. Passé ce délai, il sera systématiquement jeté. Aucun contenant de lait maternel ne sera conservé le soir. En effet, nous ne pouvons pas garantir l'absence de rupture de courant. Dans ce cas, le lait pourrait tourner, ce qui présenterait un risque potentiellement mortel pour le bébé.

Le repos

Les espaces de repos sont équipés de 40 lits, chacun attribué à un enfant pendant son séjour dans la section des bébés. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté, et il retrouve son propre lit ainsi que ses effets personnels tels que son doudou et sa sucette.

L'endormissement est individualisé, adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant. Nous fournissons et entretenons le drap-housse ainsi que l'alèse pour chaque lit.

Le départ

L'enfant peut être récupéré à tout moment de la journée. Cependant, veuillez noter que **la section des bébés ferme ses portes à 17h30.**

Nous vous encourageons à arriver quelques minutes avant l'heure de fermeture car le départ est un moment crucial d'échanges entre la famille et les accueillants. C'est à ce moment que les informations importantes de la journée sont transmises aux parents.

Il est impératif que les parents informent l'un des accueillants du départ de leur enfant pour des raisons de sécurité et de suivi approprié.

A fournir lors de la rentrée de l'enfant :

Nous vous demandons de bien vouloir fournir :

- Du linge de rechange qui restera au jardin d'enfants **marqué à ses NOM et PRENOM**

(4 tenues complètes minimum)

- 3 grosses boîtes de 180 mouchoirs

- le doudou, la sucette ou autre objet de transition si nécessaire

- boites de sérum physiologique si besoin

- 1 tube de crème pour le siège si besoin

- 1 lotion anti-moustique si besoin

Chaque jour :

- 1 biberon d'eau rempli pour hydrater l'enfant

- Le nombre de biberons remplis d'eau à la bonne quantité, correspondant au nombre de repas

- Le nombre de dosettes remplis de la bonne quantité de lait en poudre correspondant au nombre de repas + 1 repas secours

- les repas quotidien de votre enfant dans les boites hermétiques fournies par le jardin d'enfant si l'enfant a commencé sa diversification

En cas d'allaitement :

- **2 biberons vides avec capuchons**
- **lait maternel décongelé dans des récipients hermétiques**

LES OUTILS DE TRANSMISSION

Les photos de votre enfant vous sont envoyées via Internet chaque mois (lien Dropbox : seules les personnes disposant du lien peuvent consulter les photos).

Ces outils ont été mis en place pour vous permettre de suivre au mieux les moments de vie de votre enfant au jardin d'enfants.

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIES

La section des bébés d'Atout Bout' Chou 3 offre à votre enfant 150 m² d'espace intérieur équipé et aménagé pour garantir un confort et une sécurité maximum

Les espaces intérieurs

La grande salle de vie des bébés est divisée en deux espaces distincts : un espace doux et un espace moteur, tous deux équipés de jeux et jouets adaptés aux bébés.

- **L'espace doux** est réservé aux activités relaxantes et calmes telles que les repas sur chaise, sur les transats, l'éveil en douceur, les portiques, les jeux de manipulation et les tapis d'éveil.
- **L'espace moteur** est entièrement recouvert de mousses de motricité agréables au toucher, où les enfants peuvent ramper, glisser, se retourner et explorer leur corps. On y trouve également un miroir permettant à l'enfant de se voir et de se découvrir. Tout le mobilier et les jouets sont neufs, adaptés à l'âge des bébés et conformes aux normes de sécurité européennes.
- Il y a un **coin allaitement** dédié aux mamans souhaitant allaiter tout au long de la journée, offrant ainsi un dernier moment d'intimité avec leur bébé avant de reprendre la route.
- La **biberonnerie** est un espace exclusivement réservé au personnel pour la préparation des biberons, le réchauffage des repas et le stockage des repas préparés par les familles dans un réfrigérateur dédié à cet usage, pour des raisons d'hygiène et de sécurité.
- L'**espace change** est équipé de deux mousses à langer et d'une baignoire intégrée à la table à langer, conforme aux normes de sécurité et d'hygiène. Des casiers individuels sont prévus pour accueillir les changes et les couches des enfants.
- Les **salles de sieste** sont équipées de lits et bénéficient d'une isolation phonique particulière pour créer un espace calme et douillet. La température des salles de sieste est maintenue à 24°C et l'air est régulièrement renouvelé. Ces espaces sont exclusivement réservés au personnel pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

- La **salle de motricité** est entièrement dédiée aux activités de motricité, avec un sol de protection, des structures en mousse, un miroir et le matériel nécessaire pour les séances de baby gym.
- La **salle d'ateliers Montessori** offre aux enfants des activités individuelles basées sur l'autonomie et l'expérimentation, aménagée pour permettre aux enfants de tous âges de choisir leurs activités.
- La **ludothèque** propose un espace ludique comprenant un coin bibliothèque, un coin écoute et un coin activités avec des jeux de société et des marionnettes.
- La **salle sensorielle** (ou salle Snoezelen) est dédiée à la découverte et à l'exploration des sens. Elle offre différents espaces douillets comprenant des projections de lumières dans la pénombre, des diffuseurs d'odeurs, de la musique relaxante, des sacs à senteurs, des panneaux de toucher, des rideaux doux, une piscine à balles, des galets lumineux et des coussins tactiles. Cette ambiance apaisante favorise l'éveil des sens, la régulation des émotions, le repérage dans l'espace et le développement vestibulaire.

Les espaces extérieurs

Un **espace entièrement dédié aux bébés** est séparé de la cour des crèches par une barrière sécurisée.

- Cet **espace extérieur sécurisé** est équipé d'un revêtement de sol antichoc : une moquette à poil doux qui permet à votre enfant de minimiser les conséquences de ses chutes. Ce revêtement perméable sèche rapidement par temps humide et évite que l'eau ne stagne. Des ombrières anti-UV protègent votre enfant des rayons du soleil.
- L'espace est également équipé de **matériel de motricité**, offrant à l'enfant la possibilité de jouer librement et de découvrir son corps.
- La **piscinette d'Oro,** située dans la grande cour, est un espace fermé et sécurisé où les enfants peuvent profiter d'un moment rafraîchissant. Ils peuvent y jouer, patauger et s'éclabousser en toute sécurité. L'eau est entièrement renouvelée à chaque utilisation. Nous mettons aussi à disposition des pataugeoires pour les moment de rafraîchissement.

🖐 LES ATELIERS SENSORIELS AVEC LES PARENTS

Tous les 2 mois, les parents de la section bébé sont conviés à partager un moment privilégié avec leur enfant, regroupés en petits groupes, lors d'ateliers animés par un membre de l'équipe dans la salle sensorielle.

LES ATELIERS EVEIL AQUATIQUE AVEC LES PARENTS

Chaque période, les parents de la section bébé sont invités à partager un moment privilégié avec leur enfant dans une séance de bébé nageurs appelée les **TÊTARDS**, accompagnés par notre Maître-Nageur.

L'ACCUEIL OCCASIONNEL = halte-garderie

Ce service fonctionne de 6h30 à 17h30. Les parents doivent **réserver préalablement** par e-mail afin de s'assurer de la disponibilité des places. Chaque heure entamée est due.

L'ACCUEIL DES BÉBÉS PORTEURS DE HANDICAP

L'accueil des enfants reconnus porteurs de handicap est défini dans un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Ce PAP, délivré par les services sociaux compétents, détermine si l'enfant peut être accueilli en collectivité et la fréquence la plus adaptée à ses besoins.

Nous vous recommandons de contacter les services du D.A.M.S.P. par e-mail à l'adresse damsp@cht.nc ou par téléphone au 25.42.66 pour obtenir de plus amples informations.

En tant que structure privée, la Direction d'ATOUT BOUT CHOU 3 se réserve le droit d'apprécier si l'accueil de l'enfant est possible au sein de l'établissement. Cela peut inclure la nécessité d'une Accompagnante de Vie, des horaires aménagés, ainsi que l'évaluation du comportement, de la sociabilité et de l'autonomie de l'enfant.